

# La CSN confrontée à des tiraillements

par J.-Jacques SAMSON

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) sera secouée au cours des quatre prochains jours par des débats passionnés dont les conclusions seront déterminantes sur l'orientation que prendra cette organisation ouvrière.

Les délégués des différents syndicats affiliés sont réunis dès aujourd'hui en congrès spécial à Québec pour choisir les voies de réaménagement de la distribution de la cotisation syndicale et éviter un déficit catastrophique appréhendé de \$370,000 pour l'exercice financier qui prendra fin le 1er mars 1978.

Un congrès d'orientation de la centrale suivra, samedi et dimanche. Les délégués devront alors trancher l'épineuse question de la participation, la semaine prochaine, au sommet

économique et social convoqué par le gouvernement Lévesque. La CSN est déchirée depuis plusieurs semaines sur l'attitude à adopter à l'endroit du gouvernement péquiste qui retient encore la sympathie d'un fort pourcentage de travailleurs.

L'instance suprême de la centrale devra de plus choisir un remplaçant au secrétaire général, M. Jean Thibault qui a remis sa démission pour des raisons familiales.

Les deux mêmes clans qui s'opposent sur les solutions à apporter aux problèmes financiers et la participation au sommet économique tenteront de placer un représentant additionnel au bureau exécutif.

Enfin, pour couronner ces tiraillements, les quelque 400 permanents et employés de bureaux de la CSN ont voté mercredi, à plus de 90 pour 100, pour le déclenchement d'une grève, au

moment jugé opportun. Les négociations pour le renouvellement de leur contrat collectif s'étirent depuis plus d'un an.

Il en sera certainement question au congrès.

## Les finances

La cotisation syndicale à la CSN est divisée en deux parts: l'une affectée au fonds d'administration générale et l'autre au fonds de défense professionnelle (le fameux FDP, à l'origine de plusieurs désaffiliations). C'est de ce fonds que sont tirées les prestations versées aux grévistes.

Le FDP jouit actuellement d'une liquidité de \$3 millions.

L'administration générale de la CSN par contre entraîna pour l'exercice financier couvrant la période du 1er mars 1977 au 1er mars 1978 un déficit de \$370,000, prévoit-on.

Ce déficit est surtout dû à une croissance moins importante que celle estimée du nombre d'adhérents, à des baisses de revenus imputables au nombre toujours élevé de travailleurs en grève et aux hausses de loyers, de dépenses des employés permanents, etc.

L'exécutif a préféré parer les coups et prévenir les délégués, en congrès spécial, avant de s'engager plus avant dans un tel déficit, contrairement aux pratiques antérieures.

L'exécutif et le bureau fédéral proposent de fixer dès maintenant à .55 de 1 pour 100 du salaire des membres la cotisation au FDP et à .5 de 1 pour 100 en janvier 1978. Cette part de la cotisation avait été établie à .6 de 1 pour 100, lors du congrès spécial de juillet 1975.

La différence serait affectée au fonds d'administration générale.

Selon l'exécutif, l'autre possibilité, de hausser la cotisation totale à la CSN, était impensable et la solution qu'il propose a l'avantage de régler le problème à long terme.

Les opposants, par contre, à la tête desquels on retrouve le président du conseil central de Montréal, Michel Chartrand, s'opposent farouchement à toute baisse du FDP qu'ils considèrent comme le meilleur instrument de mobilisation des travailleurs et "l'outil de grève" le plus précieux.

Cette aile de la centrale propose plutôt la suppression de postes de permanents pour amortir le déficit et la concentration d'efforts pour augmenter le nombre de membres et partant, les revenus.

Michel Chartrand et l'aile plus radicale de l'organisation rejettent l'idée de participation au sommet

économique. La seule présence de la CSN témoignerait, affirment-ils, d'une forme de collusion et les centrales ouvrières ne peuvent entretenir que des rapports conflictuels avec les gouvernements capitalistes.

Le président de la CSN, Norbert Rodrigue, défend l'idée de participation au sommet, une nouvelle tribune où faire valoir les revendications de la centrale.

Quant au remplacement de M. Jean Thibault, des délégués avançaient, hier, dans les corridors du centre municipal des congrès à Québec, que les candidatures de Michel Chartrand (défait à la présidence en 1976) Jean-Guy Morin et autres "gros noms" n'étaient pas exclues.

Autres informations aux pages A-5, E-1

**YVON ST-GELAIS INC.**  
FUTURS MARIÉS  
MESSAGES COMPLETS  
ÉCONOMISERES  
LUMINAIRES  
525-4671

# LE SOLEIL

**Service d'Optique Kite**

84 PAGES 6 CAHIERS

QUEBEC, JEUDI 19 MAI 1977

81e ANNEE, No 121 PRIX 25¢

à lire



Leah Begin et son père Menachem Begin après la victoire en Israël.

## Toute la politique du M.-O. remise en cause

Le monde entier s'interroge sur les conséquences de la victoire du mouvement de droite Likoud, dirigé par Menachem Begin, aux élections israéliennes de mardi. Dans le monde arabe, on ne cache pas que cette victoire pourrait conduire à une cinquième guerre.

page B-3

## Dernières minutes du conflit Domtar

A l'heure de mettre sous presse ce matin, des pourparlers étaient en cours entre le ministre du Travail, M. Jacques Couture, le président de la CSN, Norbert Rodrigue et les hautes autorités de la Domtar pour trouver une issue à la grève des 690 papeteriers de Donnacona.

Le conflit devrait prendre fin aujourd'hui.

## l'automobile

Les vacances s'en viennent à grands pas et pour les automobilistes elles apportent des problèmes particuliers notamment pour ceux qui ont une roulotte et s'apprentent à prendre la route avec leur petite famille. Jacques Dallaire, notre chroniqueur automobile, s'est enquis des mesures et précautions à prendre. Il nous livre les résultats de ses démarches ainsi que quelques trucs glanés auprès de spécialistes.

pages D-6, D-7

## ce soir

**TELE:** 23h à Télé-Capitale, "Emission spéciale" sur un face à face entre les candidats qui briguent les suffrages aux élections partielles dans Langelier.

**ARTS:** Cinéma Cartier, "L'argent de poche", film de François Truffaut.

## météo

Une zone de haute pression apportera du temps doux et ensoleillé, dans toutes les régions, au cours des prochains jours. La température sera même au-dessus de la normale.

Détails à la page F-2

## sommaire

Annonces classées	F-2 à F-13
A Québec aujourd'hui	E-4
Arts et spectacles	E-4, E-5
Bandes dessinées	F-15
Bridge	F-11
Carrières et professions	D-16, D-17
Décès	F-14 et F-15
Economie-finances	D-13 à D-16
Feuilleton	F-9
Horoscope	F-12
Information régionale	A-12
Monsieur Québec	A-7
Mot mystère	F-3
Mots croisés	F-8
Page documentaire	A-5
Patron	F-7
Sport	C-1 à C-10
Télévision	E-6

## Langue

# Lévesque s'oppose à un mur de Berlin

par Gilles LESAGE

Le premier ministre, qui a déjà avoué ses "tiraillements" à l'égard de certains aspects de la charte linguistique, se pose encore des questions concernant la langue d'enseignement, et il n'écarte pas des adoucissements de dernière heure.

"Ca ne m'empêche pas de dormir, mais je me pose la question au moins une fois par semaine", a-t-il confié au SOLEIL, au cours d'une récente entrevue. Un dossier sera publié dans nos éditions de samedi relatant les sujets abordés par M. Lévesque.

M. René Lévesque faisait ainsi référence à l'obligation qui est faite à l'un des parents d'avoir reçu son

enseignement primaire en anglais, au Québec même pour que ses enfants aient droit à l'enseignement en anglais.

Dès les premiers débats au Conseil des ministres, il semble que le chef du gouvernement ait favorisé une solution plus "libérale", en vertu de

laquelle ce privilège ou cette "dérogation" serait accessible aux Canadiens des autres provinces. Comme l'on sait, (Suite à la page A2, 1re col.)

## 7,000 plombiers désaffiliés de la FTQ

MONTREAL (PC) — Les 7,000 plombiers syndiqués membres du Local 144 sont actuellement désaffiliés de la FTQ-Construction, seul organisme syndical par lequel ils peuvent être légalement représentés dans le domaine des relations de travail.

Cette nouvelle a été confirmée hier, par le directeur provincial de la FTQ-Construction, M. Guy Dumoulin. La suspension de la section 144, a-t-il précisé, est la conséquence automati-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Raynald Lavale

## La chasse aux électeurs

Les élections partielles ne suscitent pas l'engouement des élections générales et c'est pourquoi les candidats doivent inventer des méthodes "de chasse aux électeurs" comme les petites réunions de cuisine, le porte à porte, etc. L'un de ces candidats, Dennis Dawson, libéral dans Louis-Hébert, emprunte la méthode d'un peu tout le monde et rencontre les électeurs là où ils sont.

Texte et photos à la page A-3

# La crainte du changement

par Ghislaine RHEAULT

Même s'il se fait en douce, le passage de Saint-Michel à Robert-Giffard se heurte à des résistances. A l'intérieur comme à l'extérieur.

Car l'épiderme professionnel est fragile. Car dans un milieu où oeuvrent près de 3,000 travailleurs, on développe inévitablement le culte des habitudes.

"A la limite, ce n'est pas pour les malades qu'on devrait perpétuer le Centre hospitalier Robert-Giffard, mais plutôt pour ceux qui y travaillent. Je dis souvent que l'hôpital n'est pas là parce que j'en retire un salaire", ajoute le direc-

teur de l'établissement, M. Léo-Paul Beausoleil.

La crainte du changement s'explique.

Si l'on se fie aux prévisions

"réalistes" de M. Beausoleil, dans 20 ans, il ne devrait plus y avoir que 800 à 900 lits d'occupés sur les quelque 3,000 qui le sont actuellement.

A la crainte de voir chaque

année disparaître des postes pour les travailleurs, s'ajoutent les effets cumulatifs quotidiens du remue-ménage entraîné par le nouveau plan d'organisation: échanges de personnel d'une unité à l'autre, déménagements causés par les regroupements de bénéficiaires dans des unités plus homogènes, introduction de programmes, etc.

"Les modèles nouveaux ont créé de l'insécurité, admettent les cadres qui ont été interrogés au cours de notre visite. Les travailleurs de Robert-Giffard ont été bousculés, depuis trois ans".

suite page A-6, 1ère colonne



## de saint-michel à robert-giffard

# La CSN, encore championne des grèves et des lock-out

par Paul BENNETT

Bien qu'elle compte près de la moitié moins d'adhérents que la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) continue de détenir le championnat des grèves et des lock-out au Québec, selon des statistiques publiées, hier, par le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre.

Sur le total de 26 grèves et 12 lock-out qui affectaient 5,991 travailleurs à la mi-mai, la CSN vient en tête de liste avec 17 conflits de travail impliquant 2,267 membres de ses syndicats affiliés. La FTQ suit de près avec 13 conflits de travail sur les bras impliquant 2,072 salariés, tandis que la CSD compte 975 de ses cotisants en grève ou en lock-out.

Deux autres conflits de travail ont

été exclus de cette liste parce que la cause est actuellement en appel devant les tribunaux, tandis que deux autres syndicats ont donné l'avis de grève réglementaire: il s'agit de 14 employés de la ville de Terrebonne et des 444 employés de Télébec Inc., de Montréal.

C'est à la St. Lawrence Colomium d'Oka (FTQ) que le conflit de travail sévit depuis le plus longtemps, soit depuis le 4 février 1976. Les conflits qui impliquent le plus grand nombre de salariés sont ceux de la Domtar à Donnacona (650) et à East Angus (400), de la compagnie Price à Alma (800), de l'usine de Bombardier à Montréal (650), de la Rubin Brothers à Victoriaville (700) et de la compagnie GTR Sylvia Canada, à Drummondville (650).

Cette liste des grèves légales et

des lock-out au Québec a été rendue publique, hier, par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jacques Couture, à la demande du leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, qui s'était indigné au cours d'une séance d'une commission parlementaire que ces statistiques ne fussent pas disponibles.

Elles étaient, en effet, destinées exclusivement à usage interne au sein du ministère et seuls quelques privilégiés, tel M. Bellemare en sa qualité d'ancien ministre du Travail, pouvaient en prendre connaissance.

Mais les autorités du ministère ayant décidé d'abolir cette pratique, M. Bellemare avait demandé que ces statistiques soient rendues publiques, requête à laquelle le ministre Couture avait promis d'accéder.

# Marie-Andrée Leclerc fait une autre grève de la faim

NEW DELHI (AFP) — La Canadienne Marie-Andrée Leclerc, a commencé, il y a cinq jours, une nouvelle grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention, apprend-on de source indienne.

Mlle Leclerc, 31 ans, secrétaire médicale, de Lévis, est soupçonnée d'avoir participé avec le Français M. Charles Sobhraj, à l'assassinat de onze touristes étrangers en Asie en moins d'un an.

Elle avait été appréhendée à New Delhi en juillet 1976, en même temps que les Français Charles Sobhraj et Jean Dhuisme, l'Australienne Mary Ellen Eather et la Britannique Barbara Sheryl Smith.

Ils sont tous détenus à la prison de Tihar, à New Delhi. M. Charles Sobhraj, considéré comme dangereux par les autorités indiennes et qui était recherché par Interpol, est en perma-

nence entravé par des fers. Les responsables de la prison ont récemment renforcé les mesures de sécurité pour ces cinq détenus qui sont, tous, seuls dans leur cellule et privés de contacts avec les autres détenus étrangers.

Au début de l'année, Mlle Leclerc avait obtenu une amélioration de ses conditions de détention après avoir fait la grève de la faim, pendant onze jours, au mois de janvier.

## 7,000 plombiers... (Suite de la première page)

que de la volonté des dirigeants des plombiers, de ne pas payer les cotisations mensuelles.

La désaffiliation technique du Local 144 est survenue au début de décembre alors que l'échéance des trois mois prévue par la constitution de la FTQ-Construction arrivait à terme. Les dernières cotisations à parvenir à la FTQ-Construction ont en effet été reçues en septembre 1976.

La brisure des liens juridiques unissant la section 144 au Conseil provincial des métiers de la construction (mieux connu sous le nom de FTQ-Construction) a de sérieuses implications pour les plombiers eux-mêmes. Ces derniers, qui continuent de payer un cent par heure travaillée à titre de cotisation ont perdu le droit d'être représentés par la FTQ-Construction. Leurs dirigeants, par conséquent, ont non seulement été interdits de séjour au dernier congrès mais les actes juridiques posés en leur

nom risquent d'être dorénavant sans effet.

Ainsi, a précisé M. Dumoulin, il est presque certain que, coupés de tout lien avec le seul organisme ayant droit de les représenter, les plombiers n'ont plus le droit légal au grief, à la négociation, ou à quelque forme de représentation au niveau de l'Office de la construction, responsable de l'application du décret. Ils sont aussi privés de tous les services syndicaux de la FTQ-Construction.

Les plombiers seraient en quelque sorte dans une sorte de limbe juridique: ils ont voté pour la FTQ-Construction lors du dernier maraudage mais la décision de couper les cotisations à cet organisme les en exclut après trois mois, un délai actuellement dépassé depuis décembre.

Les dirigeants de la FTQ-Construction ont décidé d'appliquer la procédure prévue par leur constitution dans le cas du 144 après en avoir

encore discuté à leur réunion d'hier matin. Au cours de cette rencontre, ils ont par ailleurs pris connaissance du manifeste de la Ligue syndicale des plombiers du Local 144, un groupe de contestataires qui prônent le nettoyage de leur union et qui défendent le principe de l'affiliation avec la FTQ-Construction.

Le directeur de la FTQ-Construction a précisé que l'exécutif avait examiné "avec un grand intérêt" le manifeste et que l'existence d'une relève au 144 était d'autant plus accueillie avec sympathie que les membres de la Ligue sont partisans de l'affiliation.

De son côté, le ministre du Travail, M. Jacques Couture, a déclaré hier au Devoir qu'il était "ahuri" d'apprendre que les plombiers du 144 se retrouvaient presque en marge du décret de la construction.

Se refusant par ailleurs à commenter le contenu du manifeste de la Ligue syndicale du 144, le ministre a dit qu'après avoir rencontré ce groupe "mes informations et mes appréhensions se trouvaient dans l'ensemble confirmées".

"Je prendrai dans un avenir assez rapproché des décisions importantes concernant le Local 144, a ajouté M. Couture. Pour nous c'est une priorité. Nous ne pouvons pas laisser les plombiers sans protection pas plus que nous ne laisserons les travailleurs de la construction être manipulés."

M. Couture a confirmé avoir reçu un rapport d'évaluation sur la tutelle à qui la loi a confié la responsabilité de quatre unions de la FTQ-Construction. Il doit étudier au cours des prochains jours ces rapports pour en venir à ses conclusions personnelles. "Mon objectif, a-t-il dit, c'est de permettre aux syndicats de reprendre leurs affaires en main et de contrôler et de redonner une vie démocratique à leur syndicat."

## Mécontentement des téléphonistes de Bell Canada

MONTREAL (PC) — Le débrayage des téléphonistes de Bell Canada a fait bouillir de neige hier, malgré les exhortations de leur direction syndicale.

Un porte-parole de la société Bell a fait savoir que 350 des 470 téléphonistes syndiqués n'étaient pas au travail mercredi, au regard de 45 mardi. De plus, 55 téléphonistes de Chicoutimi ont emboîté hier le pas de leurs collègues montréalais.

Quelques grévistes se sont rassemblés devant le siège social de la société Bell, arborant des pancartes dénonçant le président de l'Union canadienne des communications, Mme Mary Lennox. Ce syndicat représente les 8,500 téléphonistes du Québec et de l'Ontario.

Les syndiqués se plaignent de ce que leurs dirigeants refusent de leur donner des précisions sur l'accord de principe intervenu entre eux et la compagnie.

"Il ne s'agit que d'une bande d'agitateurs et de radicaux", a pour sa part rétorqué la présidente du syndicat, au cours d'une entrevue accordée à Toronto.

## Langue: Lévesque... (Suite de la première page)

c'est la thèse plus restrictive du parrain de la loi numéro 1, le Dr Camille Laurin, qui l'a emporté. Mais le débat n'est pas clos pour autant, puisque M. Lévesque lui-même se pose encore des questions et garde ce point en réserve comme outil de marchandage (trade off est l'expression qu'il emploie) au moment de l'étude du projet à l'Assemblée nationale dans deux mois environ.

"Sur la langue, nous restons ouverts. On n'est pas sur une défensive un peu folklorique. Nous voulons nous affirmer avec confiance mais sans brimer les autres."

M. Lévesque semble disposé à permettre l'accès à l'école anglaise aux anglophones qui viendront des autres provinces après l'adoption de la loi, mais il se pose encore des questions sur les implications de cette mesure. "Si on ouvre là, il y en a qui vont nous demander d'étendre le même privilège à ceux qui viennent des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'ailleurs. Où on s'arrête sur cette voie?"

Par contre, note M. Lévesque, il y a une dimension politique à cette affaire. "Nous voulons une nouvelle association avec le reste du Canada, le Québec n'aura pas de mur de Berlin autour de ses frontières."

Mais ce sont les statistiques scolaires qui empêchent le premier ministre de s'en tenir mordicus à sa solution "canadienne". Il souligne que même avec la loi 22, la clientèle à l'école primaire a subi une chute de 90,000 à 72,000 nouveaux enfants en quatre ans, dans le secteur francophone, tandis que le secteur anglophone se maintient à peu près au même niveau, soit entre 15,000 et 16,000 nouveaux élèves par année.

"C'est un pensez-y bien. Où est l'équité? Elle doit exister pour nous aussi." M. Lévesque souligne que, même aux Etats-Unis, où les anglo-

nes ont pourtant la force du nombre, l'on commence à s'inquiéter d'une immigration massive qui, conjuguée à la dénatalité, peut causer dans quelques années des distorsions à l'équilibre démographique de ce pays.

Le premier ministre a déjà dit que le projet de loi numéro 1 est une étape "humiliante mais nécessaire"; il a ajouté que le projet de souveraineté du Québec est plus fondamental que celui de la protection linguistique et pourra résoudre en fin de compte le problème linguistique. "Le projet qui me paraît valable, c'est que le Québec s'appartienne. A partir de là, j'ai moins de préoccupations que d'autres, mais j'avoue que je suis tiraillé". M. Lévesque s'était dit dès lors disposé à modifier ou réviser toute disposition qui semble "fermer la porte" aux anglophones du Québec ou d'ailleurs.

Pour sa part, c'est en s'appuyant sur des études démographiques dont il s'approprie à dévoiler le teneur que le Dr Laurin se fonde pour restreindre fortement l'accès à l'école anglaise.

Le ministre d'Etat au développement culturel a déjà déclaré au SOLEIL que ces études apprennent des "choses intéressantes et inquiétantes" à la fois sur l'importance de l'immigration en provenance des autres provinces. Ces études contrediraient celles de M. Réjean Lachapelle, président des démographes du Québec, selon qui la mise en oeuvre intégrale du projet de loi numéro 1 entraînera "l'extinction tendancielle" des anglophones au Québec.

M. Laurin est convaincu des arguments linguistiques et démographiques qui militent en faveur de sa thèse "restrictive". Mais il reconnaît également que d'autres arguments, de nature politique ceux-là, pouvaient faire pencher la balance dans un sens différent. Il appartient au Conseil des ministres, et d'abord au chef du gouvernement de les apprécier et d'en tirer les conclusions qui s'imposent au terme des séances publiques de la commission parlementaire, dans quelques semaines.

Pour l'heure, M. Lévesque continue de se poser des questions, se réservant de toute évidence pour des "ajustements" de dernière minute qui, au-delà des sèches mathématiques, feraient la part plus belle à une nouvelle association avec le reste du Canada. Au premier chef dans le secteur scolaire, le plus névralgique de tous.

# le tailleur de ville... une mode blanche pour aller au soleil!

dans une toile sans poids, pratiquement infroissable!

Impeccable et flatteur dans la blancheur de sa toile, le tailleur de ville se permet tous les jeux de couleurs! Vif et décontracté par sa coupe, il s'adapte aux circonstances: très ville avec des accessoires recherchés... plus sport avec des accessoires qui le sont!

Son blazer de coupe active pique sa martingale et porte ses découpes au dos. 6 à 14, \$63.

Sa jupe se boutonne au long, marquée à la taille par sa ceinture. 6 à 16, \$33.

la contemporaine®



**SIMONS**

place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy, heures d'ouverture: lundi, mardi, merc., 9h 30 à 17h 30; jeudi, vend., 9h 30 à 21h; sam., 9h 30 à 17h.

## le saviez-vous?

Le plus long rongeur au monde, le capybara ou cochon des eaux, vit dans la partie tropicale d'Amérique du Sud. Il peut atteindre quatre pieds et demi de longueur et peser jusqu'à 150 livres (UPI).

# les ELECTIONS PARTIELLES

## Les candidats sont en chasse

par Léonce GAUDREAU

Il est toujours assez captivant d'analyser comment les candidats, en période électorale, font la chasse aux électeurs. Les techniques utilisées par les candidats, comme dans le cas des élections complémentaires fédérales du 24 mai, peuvent en elles-mêmes être une excellente source d'information pour mieux apprécier leur richesse ou celle de leur parti, leur degré d'implication dans la population et, aussi, ce qui est très important, leur personnalité.

S'il faut se fier au programme de leurs activités quotidiennes, comme on l'a vu notamment dans un reportage publié au début de la semaine sur Gilles Lamontagne (libéral-Langelier) et Jean Lavoie (conservateur-Louis-Hébert), on pourrait avoir l'impression que l'électorat est formé presque essentiellement de personnes âgées, de religieux, de ménagères ou d'adeptes de bingos paroissiaux.

Ce n'est évidemment pas le cas, mais le désintéressement de l'électorat pour les assemblées politiques, surtout depuis l'ère de la télévision de masse, a rendu extrêmement difficile la tâche des partis politiques. En période d'élection générale, ce phénomène est compensé par l'immense intérêt que leur porte les médias d'information, mais dans une élection complémentaire comme celle-ci — en dépit de l'importance qu'on voudrait lui donner — le phénomène joue nécessairement moins fort. Un gouvernement n'est pas en jeu.

Outre le porte-à-porte que de toute façon tous les partis politiques ne peuvent se permettre en raison de l'importance des ressources humaines exigées, les candidats doivent généralement se rabattre sur des réunions de groupes de personnes déjà organisées et accessibles. D'où l'importance des clubs d'âge d'or dans les agendas des candidats, même si ces personnes ne représentent qu'une partie de l'électorat, un cinquième dans le cas de Langelier et un dixième dans Louis-Hébert.

C'est ainsi qu'un groupe important

d'électeurs, principalement celui des 18-30 ans, ne sera pratiquement pas approché par les candidats. Pourtant, dans le contexte de la victoire péquiste du 15 novembre dernier, c'est celui qui devrait être le plus "travaillé" si l'on tient compte du facteur qu'il constitue une bonne partie de la clientèle indépendantiste, donc forcément moins impliquée dans cette élection fédérale. Beaucoup de candidats reconnaissent cette difficulté qui contribuera sans doute à abaisser fortement le taux de participation au scrutin de mardi prochain. A l'exception sans doute de l'intéressé soulevé par la visite aujourd'hui à l'université Laval du personnage très controversé qu'est Pierre Elliott Trudeau, les étudiants affichent une indifférence désarmante pour les candidats qui leur rendent visite sur le campus.

### Diverses approches

Les candidats Maurice Hamel (conservateur-Langelier) et Dennis Dawson (libéral-Louis-Hébert) utilisent à peu près les mêmes approches que leur collègue de la circonscription voisine. M. Hamel joue peut-être encore davantage que Jean Lavoie sur son implication dans le milieu. La circonscription de Langelier étant plus petite et plus homogène, le fils de l'ancien maire Wilfrid Hamel profite davantage des contacts personnels en les poursuivant même jusque dans les salons funéraires comme on l'a déjà souligné.

Dans Louis-Hébert, M. Dawson compte évidemment sur la popularité de M. Trudeau et de la forte implantation de son parti. Il semble toutefois utiliser beaucoup plus que son adversaire les avantages des grands ensembles immobiliers de Sainte-Foy en organisant de petites assemblées publiques dans les salles communautaires de ces immeubles.

Quant aux candidats créditistes, l'approche de l'électeur est de toute évidence moins systématique que celle des deux grands partis. Ils ne peuvent guère compter sur la publicité "nationale" de leur parti. A l'exception de l'émission hebdomadaire des créditistes, le parti n'a pas eu les moyens à ces élections partielles de retenir des

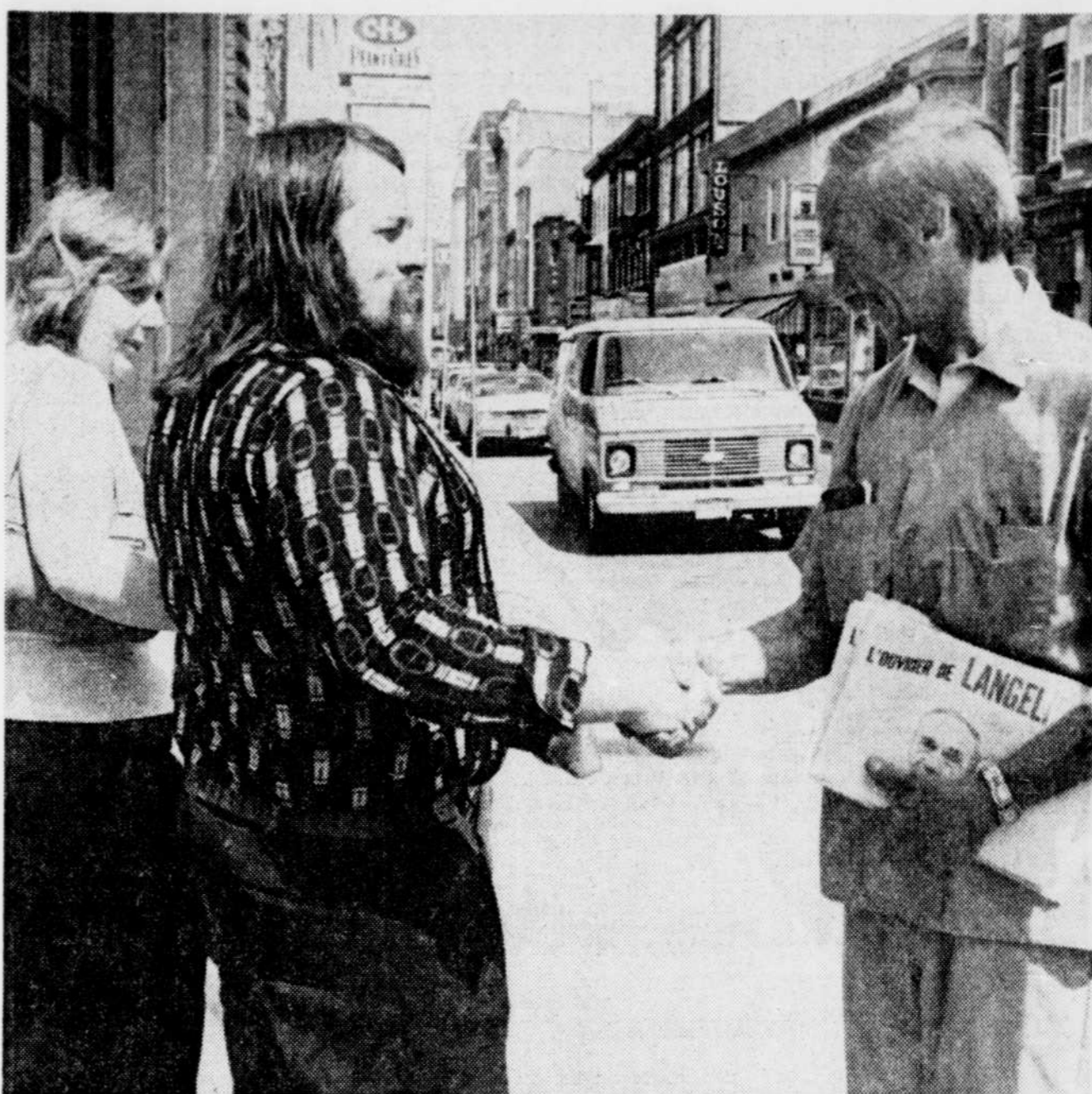
périodes de temps à la télévision ou à la radio, se contentant de préparer un dépliant de quatre pages pour chacun de ses candidats.

M. Sauveur Fradette se limite donc à se promener dans la ville de Québec, se permettant à l'occasion de serrer des mains ou de s'arrêter dans les petits établissements de quartier. Dans Louis-Hébert, où les créditistes n'ont amassé que 5,5 pour 100 des voix à l'élection de 1974, le jeune Daniel Boulay fait encore moins de remous. Malgré son âge, 18 ans, il constate lui aussi une apathie généralisée chez les étudiants.

En ce qui a trait au Nouveau parti démocratique, l'approche paraît tout aussi timide, quoique différente. En ne présentant pas de candidat dans Louis-Hébert, circonscription où il a terminé deuxième, le parti a extrêmement affaibli ses chances de retenir l'attention. Le chef du NPD, Ed Broadbent, a été pratiquement absent de cette campagne. Il est d'ailleurs significatif que celui-ci ait décidé de passer la présente semaine à Vancouver, au congrès du NPD de la Colombie-Britannique, plutôt que de venir au Québec.

Jean Daoust, dont la candidature est survenue à la dernière minute, a donc des moyens limités. Il a bien reçu quelques appuis de militants péquistes, ainsi que de militants de comités de citoyens, mais son organisation ne va pas à la "cheville" de son adversaire Gilles Lamontagne. Il concentre ses efforts sur le porte-parole, les rencontres dans des petits commerces et avec les électeurs péquistes qui pourraient être sympathiques à la cause qu'il défend.

Il y a bien un candidat péquiste "indépendant" (Gérard Langlois) dans Langelier, mais celui-ci ne fait aucune campagne, ayant inscrit son nom par principe, pour permettre au "vrai fond indépendantiste" de s'exprimer. Enfin, les deux candidats du Parti communiste canadien ne font aucune campagne. Tous deux de Montréal, ils se limitent à envoyer aux médias d'information quelques rares communiqués de presse.



"L'Ouvrier de Langelier", Sauveur Fradette, comme l'indique son dépliant publicitaire, a fait une petite incursion rue Saint-Joseph... pour serrer quelques mains.



Sur le campus de l'université Laval, la visite d'un candidat fait sourire. M. Dennis Dawson était là, hier, surtout pour annoncer la venue aujourd'hui de son chef Pierre Elliott Trudeau.



Le porte à porte est la principale arme de Jean Daoust, candidat du NPD dans Langelier.

## Joe Clark avait oublié Jean Lavoie

Joe Clark a oublié la qualité de son candidat dans Louis-Hébert, lors d'une allocution, hier, à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Clark a déploré notre époque où l'instructeur de la petite Ligue de hockey locale est un fonctionnaire et non

pas un père de famille comme au bon vieux temps.

Son candidat dans Louis-Hébert, Jean Lavoie, est un fonctionnaire municipal spécialisé dans le loisir.

**POMPES**  
résidentiels, commerciaux, industrielles  
VENTE ET RÉPARATION  
(toutes marques)  
POMPES INDUSTRIELLES STE-FOY INC.  
1830 ouest, boul. Homel  
Ste-Foy - 872-5622

**CONDOMINIUM LE LOUISBOURG**  
8 pièces, semi-mobilié, 5 chambres,  
2 1/2 salles de bain, penthouse, 20e et  
21e étage, vue extraordinaire.  
A vendre, termes flexibles.  
651-5682

**BUREAU A LOUER**  
444, 1re Avenue, Québec  
1,000 p.c., idéal pour professionnels; libre 1er juillet. Téléphoner après 0h.00 a.  
522-0133 - 683-5155

**SABLE**  
pour piscines, patios, mortier remplissage.  
**TERRE A CULTURE**  
Sablière Pierre Girard Inc.  
**842-5053**

**"Carrefour Jean-Talon"**  
Coin Boul. Laurentien et Jean-Talon  
Joignez-vous à  
Steinberg - LaSalle - Direct Film  
Banque Royale  
et autres.

**SAVIEZ-VOUS QUE...**  
Le Docteur Baignoire peut refaire l'âme de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choix de couleurs, si désiré. Pour renseignements: 628-3823

**SEMINAIRE ST-FRANCOIS DE CAP-ROUGE**  
Quelques places disponibles en Secondaire I et II de voie enrichie.  
**Informations 653-9689**

**A LOUER ENTREPÔTS - BUREAUX**  
Locaux industriels et commerciaux  
**ROUSSIN & FRERES INC.**  
Informations: 651-9443

**REMY BEAULIEU & ASSOCIES**  
DOCTEUR EN OPTOMETRIE  
376 du ROI, ch. 208. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)

Espaces disponibles immédiatement Brasserie - Salon de Coiffure Unisexe - Chaussures pour la famille - Quincallerie - Décoration Intérieure - Mode Féminine et Pharmacie.  
Vous rêvez de partir en affaires et vous joindre à un groupe de marchands de tout premier ordre, contactez-nous! Nous sommes en mesure de vous aider. Vous y serez surpris!!  
Réalisation Ivanhoe Corporation  
Pour information, tél: **653-4184**

# L'éditorial

## L'assemblée constitutionnelle de Mme Bégin

A son tour, le ministre fédéral du Revenu, Mme Monique Bégin, vient de soumettre sa recette personnelle pour sortir le débat constitutionnel du corridor étouffant où l'élection du 15 novembre au Québec l'a cantonné. Sa proposition vise en fait à confier aux citoyens l'avenir du pays, plutôt qu'aux institutions politiques, qui manifestent une incapacité chronique à innover.

L'Assemblée constitutionnelle nationale dont elle préconise la mise sur pied serait constituée de participants sélectionnés par les gouvernements, d'après des critères précis, faut-il supposer, et rémunérés par l'Etat fédéral. Son mandat serait de trouver une formule neuve pour remettre le pays sur les rails, en satisfaisant les Québécois aussi bien que les autres Canadiens.

Cette mini-commission d'enquête aurait un caractère plus décontracté que les savantes études des experts qui n'ont pas réussi, depuis plusieurs décennies, à forger un consensus articulé au pays, en dépit d'un nombre sans précédent de réunions, colloques et conférences constitutionnelles.

En mettant de l'avant cette proposition, Mme Bégin manifeste plus d'audace que le premier ministre Trudeau, dont l'immobilisme sur cette question démoralise plus d'une bonne

volonté, depuis le 15 novembre, le chef libéral étant d'avis qu'il ne lui appartient pas d'ouvrir de nouvelles avenues de dialogue, cette responsabilité étant celle du nouveau gouvernement du Québec, répète-t-il inlassablement.

Parce qu'elle représente une circonscription québécoise et qu'elle manifeste ainsi son souci de ne pas se laisser exclure du débat qui engage l'avenir de tout le Québec et de tout le Canada, le ministre montréalais fait preuve d'un sens politique qui l'honore. Pourquoi les représentants du Québec à Ottawa devraient-ils automatiquement épouser les thèses fédérales officielles, quand ils furent élus précisément pour exposer les objectifs de leurs commentants? Mme Bégin a semblé-t-il compris que le statu quo avait peu de chances de réussite. Qu'elle cherche une autre formule n'est que rassurant.

Elle aussi, comme tant de ses collègues, comme les hauts fonctionnaires, comme les politiciens provinciaux du Canada anglais, parle d'un Canada renouvelé, d'une Constitution rajeunie, d'une formule neuve à inventer, mais on ne retrouve pas dans ses propos l'écho du désir des Québécois de se gouverner davantage eux-mêmes.

Parce que la proposition Bégin part du

postulat que l'intérêt de ses électeurs et de tous les Canadiens est de conserver le Canada, en améliorant les structures du pays, quitte à modifier l'équilibre des pouvoirs, sa suggestion risque d'être accueillie froidement à Québec, où le gouvernement a déjà rejeté, du moins en théorie, la conception d'un Etat fédéral. Ce genre d'exercice ne pouvant s'avérer profitable que si toutes les parties s'y engagent de bonne foi, il est douteux que la grande assemblée dont rêve Mme Bégin ait jamais lieu.

Mais elle a le mérite indiscutable de forcer un peu plus le gouvernement Lévesque à définir, préciser et actualiser son projet d'association économique, afin que les deux groupes opposés sachent au moins de quoi ils parlent.

Parce qu'il a négligé de fournir des précisions concrètes sur le type d'association économique qu'il recherche, le gouvernement du Québec a indirectement encouragé la propagation d'hypothèses loufoques sur le Canada d'après l'indépendance, fournissant ainsi aux politiciens du Canada anglais l'occasion de prendre leurs distances avec ce projet et même de l'enterrer avant de le discuter.

Poursuivre encore longtemps ce dialogue de sourds ne peut que semer le désarroi et la rancœur de part et d'autre, la bataille serrée

que se livrent Ottawa et Québec se déroulant sans arbitre. Pour qu'une Assemblée non parlementaire aboutisse à un quelconque résultat concret, il faudrait cependant que les deux ordres de gouvernement fassent connaître clairement les changements constitutionnels qu'ils recherchent. Pour le Québec, cela signifie préciser le projet d'association économique.

Pour le gouvernement canadien, cela veut dire une modification du partage traditionnel des pouvoirs. Pour les autres provinces, cela implique une orientation résolument différente de leurs législations respectives touchant les droits linguistiques et culturels de leurs minorités françaises.

Ottawa est-il prêt à céder des pouvoirs réels? Les provinces anglaises sont-elles enfin disposées à abandonner leurs hésitations séculaires? Les signes d'un tel déblocage ne sont pas très nombreux, ni du côté fédéral, ni du côté des provinces. On paraît plus porté sur le chantage, par les temps qui courent, que sur la recherche honnête d'un accommodement.

Si la suggestion de Mme Bégin ne faisait que mettre en relief le danger de cet immobilisme, elle n'aurait pas été soumise en vain. Même M. Trudeau pourrait capter le message.

Marcel PEPIN

## L'opinion des lecteurs

### L'assurance-automobile

#### Une critique bien critiquable

M. Pierre Leblanc.

Après une lecture attentive de votre lettre à madame Lise Payette, parue dans le journal LE SOLEIL du 6 mai 1977, permettez-moi de relever certains points avec lesquels je ne suis point d'accord.

En premier lieu, vous auriez eu davantage à articuler davantage votre raisonnement. Vous écrivez au ministre pour lui parler de son projet de loi et vous faites une critique en même temps des gestes posés par d'autres ministres, qui n'ont rien à voir avec le projet de réforme de l'assurance-automobile. Vous serez tenté de répondre qu'il y a une solidarité ministérielle et que vous avez voulu porter un jugement global sur l'ensemble du gouvernement. Si tel est le cas, pourquoi écrire à madame Payette plutôt qu'au gouvernement?

Vous faites un postulat qui est faux et vous vous appuyez dessus pour prouver vos dires. Je m'explique. Selon vous, il y a les "bons" et les "méchants" dans la société: "vous pénalisez maintenant les victimes innocentes d'accidents d'automobiles pour indemniser les coupables". A vous lire, nous sommes portés à croire que vous confondez un vol avec un accident d'automobile. Dans un accident d'automobile, il y a rarement "un bon et un méchant", comme dans un "film policier". Il y a des gens qui ont été victimes d'une erreur de jugement, d'une défaillance mécanique de leur automobile, de la qualité de la route. Il arrive à l'occasion que les deux parties impliquées dans un accident soient tenues partiellement responsables de l'accident. Qui — même un travailleur honnête — n'a pas eu un accident? Il suffit d'avoir eu un accident soi-même ou dans sa famille pour ne pas souscrire à votre thèse. J'ai moi-même travaillé dans un greffe de la cour provinciale pendant quatre (4) ans, et j'ai pu réaliser qu'il y avait — ne vous en déplaise — d'honnêtes gens qui étaient responsables d'accidents.

Quant au second point, vous vous plaignez qu'avec ce projet, vous allez être obligé d'avisager "l'abandon de votre métier". C'est dommage. Néanmoins le rapport "pour une réforme de l'assurance-automobile" dit que le droit à l'indemnisation est fondamental et que dans l'ancien régime: "il ne suffit pas de pouvoir s'adresser aux tribunaux pour être compensé d'un dommage". Est-ce qu'il faudrait garder un régime desuet pour garder l'emploi de quelques avocats? Si tel était le cas, la masse des citoyens se trouverait à payer et à être pénalisée. Ne trouvez-vous pas, que pour les avocats, cela équivaudrait à une forme de "bien-être social" privé que vous seriez mal vu de défendre puisque vous condamnez les "parasites" publiques de "notre société québécoise".

Quant à moi, après une lecture approfondie du document de madame Lise Payette, j'y souscris volontiers et j'espère qu'il pourra entrer

en vigueur à la date prévue. Quant à vous, je souhaite que vous puissiez comprendre l'importance de cette réforme pour le public en général. Si vous n'y parvenez point, je vous souhaite un "bon recyclage".

Simon Caron  
Rimouski

#### L'assurance "sans-faute"

Madame Payette.

Si le gouvernement procède avec l'assurance "sans-faute", un meilleur système que celui proposé peut être établi selon lequel une victime d'accident ayant subi des blessures corporelles devrait être compensée par paiements hebdomadaires ou mensuels pour une période d'un an ou toute autre période qui pourrait être fixée après avoir considéré mes propos, nonobstant qu'il est en faute, et après cette période, les paiements cesseraient. Néanmoins, l'innocente victime de l'accident devrait toujours avoir le droit de voir sa compensation fixée par la cour, comme par le passé. Ceci permettrait aux personnes de trouver justice par le système le plus équitable que nous connaissons, plutôt que d'être dicté le montant de leur compensation par des fonctionnaires du gouvernement.

Sous le système ci-haut mentionné, les compagnies d'assurance de tous les blessés dans un accident, eu égard à faute, déboursaient des sommes seulement pendant un an, ou toute autre période fixée, et recevraient un remboursement de ces sommes par l'innocente victime qui aura été compensée par la cour ou par règlement hors cour; le gouvernement ne doit pas nécessairement administrer ce système mais aura un pouvoir de scrutin. La victime en faute bénéficiera aussi de ces paiements, ce qui est beaucoup mieux pour lui que de ne rien recevoir et il ne doit pas faire un remboursement parce qu'il ne va pas recevoir un jugement ou règlement hors cour en sa faveur.

La compensation d'une victime en faute pendant une période limitée est plus équitable que de la traiter sur le même pied d'égalité que l'innocente victime. Autrement, le soin et la prudence des automobilistes du Québec pourraient bien être adversément affectés.

Le coût de ce système au conducteur individuel serait moindre que celui d'un système où la partie en faute serait compensée sur le même pied que la partie innocente. Toute augmentation des primes d'assurance au-dessus des montants payés aujourd'hui pourrait être facilement recouvrée en mettant en vigueur l'obligation de chaque conducteur de cette province d'être assuré. De toute façon les primes seraient moins élevées que si un système intégral d'assurance "sans-faute" était adopté en ce qui concerne les blessures corporelles par accident d'automobile.

Les propositions ci-haut mentionnées pourraient effectivement

corriger les prétendues inéquités que le système proposé par le gouvernement tente de corriger. De plus, ceci libérerait le gouvernement des tâches administratives en ce qui concerne la collection des primes et les paiements aux victimes de blessures corporelles suite à un accident d'automobile.

Peter Light  
Montréal.

#### Pourquoi crier à l'étatisation?

M. le rédacteur en chef.

Quand le gouvernement a instauré le régime d'assurance-maladie, la Corporation des médecins du Québec a fait une tempête du tonnerre dans l'opinion publique et a crié très fort contre ce qu'elle appelait l'étatisation de la médecine. Les médecins ont même menacé de faire la grève et quelques-uns ont aussi quitté le Québec d'une façon fracassante.

Pourtant l'assurance-maladie a été instaurée pour le plus grand bien de la population. Et aujourd'hui tous les citoyens, riches comme pauvres, peuvent se faire soigner gratuitement et les médecins ne s'en portent pas plus mal, bien au contraire.

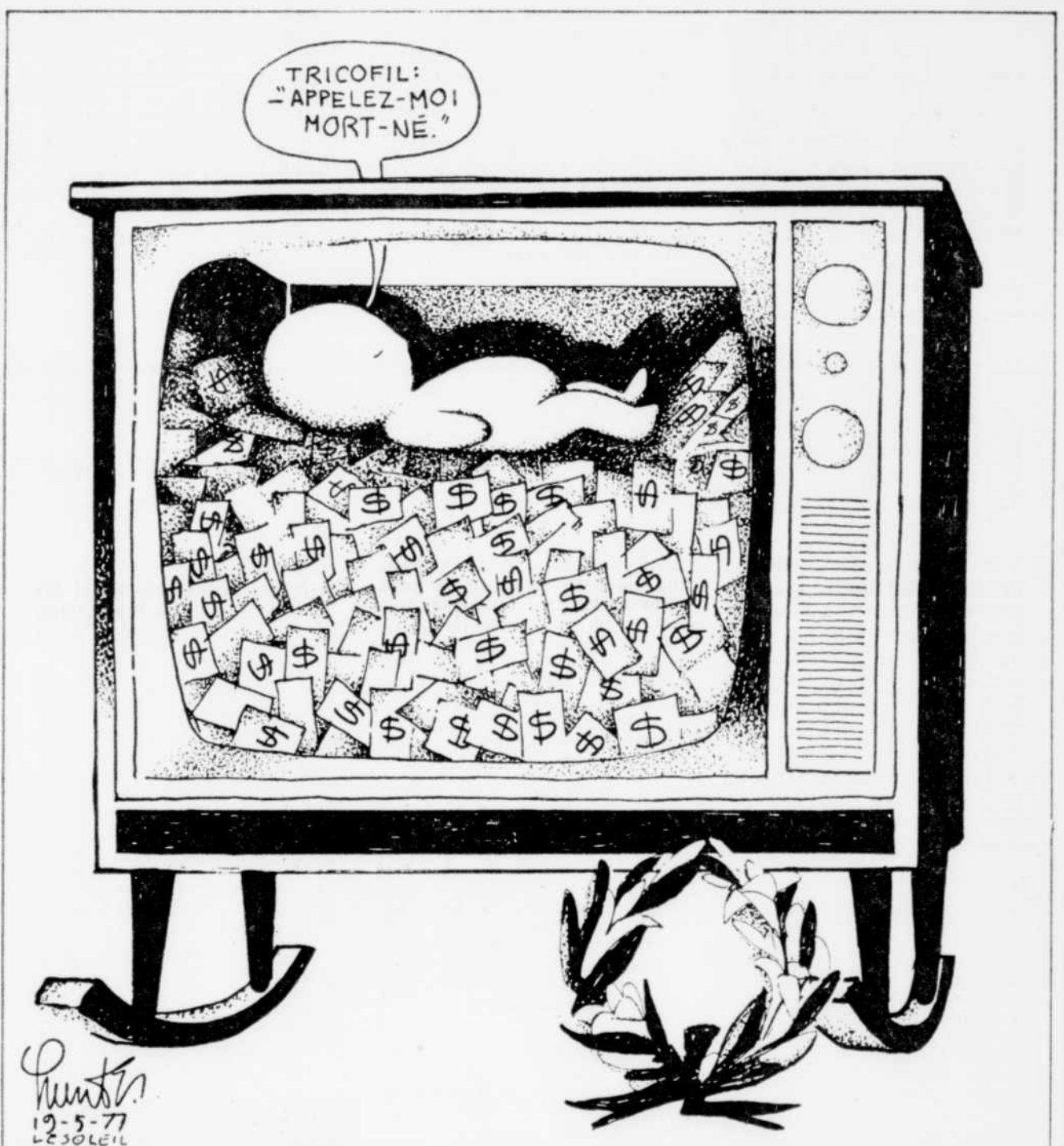
C'était une mesure sociale nécessaire et je crois bien que personne ne voudrait retourner en arrière, même si y a certes des lacunes à corriger.

On assiste en ce moment au même phénomène avec la réforme de l'assurance-automobile. Le gouvernement, avec madame Lise Payette comme porte-parole, désire instaurer une mesure sociale semblable à l'assurance-maladie pour les victimes d'accidents d'automobiles, en vertu de laquelle tout le monde aura droit aux mêmes soins, aux mêmes indemnités en cas de blessures et en cas de pertes de salaire, aux mêmes pensions et aux mêmes rentes dans le cas des conjoints et des enfants des victimes d'accidents, quel que soit le statut de la victime, qu'elle soit pauvre ou qu'elle soit riche.

Mais cette fois c'est la Corporation des avocats qui proteste et qui essaye de soulever une tempête en criant, elle aussi, contre l'étatisation. Les avocats ne peuvent cependant menacer de faire la grève comme les médecins dans le temps, car ils savent bien que pas beaucoup de monde prendraient peur devant une grève d'avocats.

Comme dans le cas de l'assurance-maladie cependant, la réforme de l'assurance-automobile va passer pour le plus grand bien de tous les citoyens et les avocats sauront bien s'en accommoder aussi, comme les médecins l'ont fait. Entre temps pourtant, on apprécierait bien qu'ils discutent raisonnablement de cette réforme, au lieu de faire des plaidoiries grandiloquentes, partiales et partielles, et interressées.

C.H. Fortin  
Alma



#### Pour éviter le chambardement

M. le rédacteur en chef.

Je suggère une augmentation de la déductibilité de la Collision sur les dommages matériels à \$500.00 et que ce déductible soit obligatoire.

Que les dommages matériels dans tout accident soient immédiatement défrayés par les compagnies d'assurance afin que les individus puissent recouvrer leur automobile sans avoir à attendre les délais de la justice pour déterminer la faute. Que la responsabilité demeure en vigueur, ce faisant, nous accusons par le fait même une diminution dans le taux des accidents. Aussi, lorsqu'il y aurait accident, que la totalité du déductible soit payable par la personne tenue responsable de l'accident pour un maximum de \$1,000.00. Une surprime pourrait être chargée sur toutes les polices à un coût très minime afin de défrayer toutes les déductibilités qui pourraient être imposées à une personne tenue responsable dans un accident impliquant plus de deux véhicules. En augmentant la déductibilité et en gardant la responsabilité, je crois que nous rendrions par le fait même chaque conducteur plus responsable et plus conscient des implications qui pourraient résulter dans un accident où il serait tenu responsable. Il va sans dire qu'il en résulterait une diminution dans le taux des accidents.

Que le gouvernement, d'autre part, rende l'assurance-automobile obligatoire sur présentation des enregistrements lors de l'achat des

plaques. Pour toute personne n'étant plus couverte, le courtier d'assurance devra en aviser le gouvernement, l'individu se trouvant dans la situation sans assurance se verrait son automobile enlevée de la circulation.

Evidemment, ce n'est peut-être pas là la solution miracle mais le moins que l'on puisse dire c'est que nous garderions nos courtiers satisfaits sans déplacer personne dans leur emploi actuel; nous garderions aussi nos avocats heureux de pouvoir garder leur potentiel de revenus provenant des causes d'accidents d'automobile et les compagnies d'assurance en général ne seraient pas lésées d'aucune manière dans leurs pratiques et dans leurs revenus. Ces derniers ont déjà une expérience acquise dans le marché de l'assurance-automobile et nous pouvons dire qu'ils sont en

mesure de pouvoir gérer d'une manière efficace cette industrie.

Il suffit tout simplement de modifier, comme je le disais préalablement, la manière de payer les pertes et d'augmenter les montants de déductibilité, de faire payer la totalité des montants déductibles à la même personne tenue responsable pour un montant maximum de \$1,000. Un tel système a connu un grand succès en Europe; ce faisant, les avocats se verraient la porte fermée à toute possibilité de complot avec les compagnies d'assurance tout en se voyant dans l'obligation de se presser sur les dossiers et dans un contexte tel qu'ils devront rendre un jugement équitable.

Sincèrement.

H.-Louis Arbour  
St-Nicolas, P.Q.

#### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Editeur adjoint Claude Beauchamp	Directeur de l'information Claude Masson	Directeur de l'éditionnel Marcel Pépín

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334	RENSEIGNEMENTS 647-3233	REDACTION 647-3394
--	----------------------------	-----------------------

## Fin de la période de probation...



M. René Lévesque

Dans tout nouvel emploi, il y a une période d'apprentissage et de rodage qui peut varier de trois mois à un an. Après cette probation, l'on fait le point, l'on évalue la trajectoire et la performance, l'on ajuste son tir ou l'on est mis à la porte.

Il en va des gouvernements comme des individus. Au début, ils bénéficient de la chance au cœur, du préjugé favorable, d'une certaine lune de miel même. Mais très vite, ils doivent rendre des comptes à une opinion publique de plus en plus exigeante et sévère, intransigente même, qui laisse peu de place aux erreurs de parcours et d'aiguillage. Six mois, c'est vite passé, c'est trop court pour dresser un bilan, même provisoire, mais c'est une de ces étapes artificielles qu'il faut franchir.

Le cabinet Lévesque s'est donc réuni dans une auberge gouvernementale au nom évocateur de L'Étape pour mesurer le chemin parcouru et ajuster sa perspective. Le premier ministre a déjà rendu compte publiquement de cette retraite fermée du dernier week-end. Le lendemain, au cours d'une entrevue, nous avons poursuivi avec M. René Lévesque cet effort de réflexion que, tout compte fait, chaque citoyen peut faire pour son propre bénéfice.

Contrairement à ce que l'on pourrait s'attendre, il ne se pète pas les bretelles avec telle mesure particulière, fût-ce la charte de la langue française ou la réforme de l'assurance-automobile, non plus qu'il tente de faire croire que la performance de ses ministres est d'égale valeur ou que le conseil des ministres a atteint un rythme de croisière satisfaisant.

Ce dont il est le plus fier, en fait, c'est quelque chose d'impalpable, d'intangible: c'est d'avoir réussi à rétablir une certaine "intégrité des opérations gouvernementales".

Ca a commencé avec une mesure triviale et qui en a fait sourire plusieurs, le refus des cadeaux de Noël aux ministres, et ça s'est poursuivi avec une série de mesures qui n'ont rien de spectaculaire mais qui contribuent à créer un nouveau climat à Québec: celui de la saine gestion des fonds publics dont le gouvernement est le dépositaire.

Chaque semaine, de nouvelles mesures sont étudiées ou mises en oeuvre: qu'il s'agisse de l'engagement d'avocats, de contractuels ou de consultants, d'appels d'offres, de contrats publicitaires, rien n'est négligé pour assainir le climat et démontrer aux citoyens qu'on ne joue pas avec leur argent.

### Deux exemples

M. Lévesque donne deux exemples de ce souci constant chez lui et qui remonte à son entrée en politique, il y a dix-sept ans déjà ce mois-ci. A ce jour, les ministres pouvaient accorder des subventions discrétionnaires jusqu'à concurrence de \$25.000. Cette marge vient d'être réduite à \$5.000 au maximum. D'autre part, il y a des consultants qui sont incrustés dans le décor et ont presque un statut de permanence, tandis qu'à l'intérieur de l'appareil gouvernemental, il y a des hommes compétents qui peuvent faire le même travail à meilleur compte. Il cite le cas de la firme d'acteurs conseils de M. Claude Castonguay, l'ex-ministre libéral des Affaires sociales, et de tous ces experts en relations de travail, engagés à prix fort.

En revanche, M. Lévesque estime qu'il y a un sérieux coup de

barre à donner pour garder le contact avec la population, pour le rétablir même dans certains cas. A son avis, "la fragilité des communications essentielles" avec les élus du peuple et avec les citoyens constitue la plus grave carence de ces premiers six mois. Bien sûr, cela s'explique par "la pression infernale de la routine et du cas par



Gilles Lesage

cas" à laquelle la plupart des ministres ont dû s'astreindre depuis leur nomination, en plus de l'inévitable période de rodage qui tire à sa fin.

"Même si on est les plus intègres et les plus efficaces qui soient, si on ne réussit pas à rester près des gens, on va nous balancer à la première occasion. Et il faudra dire good-bye à nos grands projets. Il y a risque de se noyer dans les dossiers et de s'y perdre à la longue. Il faut, et vite, en ressortir la tête de temps à autre, prendre un peu de recul, aller chercher dans la rue et partout l'autre dimension qui nous échappe."

C'est ainsi que le premier ministre lui-même, au moins une fois par mois, fait un bout de tournée ici et là en province, pour garder le contact, pour discuter des problèmes avec les citoyens, pour se sortir de la brume en somme.

M. Lévesque déplore par ail-

leurs que certains "bons coups" n'aient pas du tout l'impact qu'ils méritent, probablement à cause des débats fondamentaux en cours. Il cite en exemple le projet de loi numéro 2 sur le financement des partis politiques "l'une des clés sur la voie de l'intégrité politique". Il est prêt à se battre féroce pour l'exclusion des "personnes morales" dans le financement des partis politiques. Cette mesure, selon l'Opposition, porterait atteinte aux droits fondamentaux d'association garantis par la charte des droits de la personne humaine.

### Exagération

"L'on charrie là-dessus, commente M. Lévesque, c'est du délire. Les compagnies et les groupements sont dirigés par des personnes, et ces personnes ne perdent aucun droit. L'on veut simplement empêcher que quiconque, y compris les syndicats, ne prenne le contrôle des partis politiques. Le bill 2, c'est fondamental pour moi."

Le premier ministre cite aussi en exemple la mise en route de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) qui, comme à peu près tout ce qui concerne l'agriculture, passe en dernier lieu, après tout le reste.

Interrogé par ailleurs sur les débats parlementaires, jugés comme une perte de temps par plusieurs ministres, M. Lévesque est bien près de leur donner raison, n'ayant jamais été lui-même un friand de ces joutes oratoires. "Mais on met quoi à la place? Je n'ai pas de recettes magiques. C'est vrai que même la période de questions est superficielle, l'Opposition s'employant à tendre des pelures de

bananes que le gouvernement fait de son mieux pour éviter. De sorte que cet "examen oral" devient un spectacle. Et tandis que l'Opposition y trouve son compte, parce qu'elle a l'initiative, les députés ministériels risquent de devenir des pions ou des robots."

Là aussi, il y a risque de distorsion, admet le premier ministre. Mais il estime qu'il appartient d'abord aux quarante députés ministériels et plus (qui n'ont pas d'autre fonction précise dans l'appareil) d'élaborer et de soumettre, de concert avec l'Opposition si possible, des éléments de réforme. Il songe notamment au travail en commissions parlementaires et à une participation accrue des députés ordinaires dans la préparation des grands projets de loi, comme on l'a fait pour la charte linguistique.

Mais le chef du gouvernement reconnaît que la réforme n'est pas rendue très loin à cet égard et qu'il y a du chemin à faire avant que le Parlement soit vraiment de la "démocratie vécue". L'intersession estivale devrait toutefois permettre de débayer le terrain, espère M. Lévesque.

Au lendemain du 15 novembre, le chef du PQ demandait qu'on lui donne la chance normale de tout coureur. Il est le premier à reconnaître que cette période privilégiée tire à sa fin. Cette première partie de bilan, forcément partiel et partiel, démontre de sa part une certaine modestie dans les réalisations, de même qu'un réalisme de bon aloi.

À chacun de déterminer s'il prolonge la période de probation ou s'il donne dès maintenant la note de passage.

## La CSN à la recherche d'un nouveau souffle

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) tient, au cours des prochains jours, à Québec, son premier congrès régulier consacré aux orientations générales de la centrale. Un permanent (conseiller à l'éducation) du Conseil central (de Québec) de la CSN, Marc Lesage, a préparé un texte dans lequel il fait part de ses réflexions en fonction de ce congrès d'orientation. Les sous-titres sont du SOLEIL.

par Marc Lesage

Poursuivre notre réflexion sur cette crise du capitalisme à l'échelle mondiale, sur ses manifestations concrètes pour les conditions de travail et de vie des ouvriers, et salariés d'ici. Tracer le contour de notre implication dans cette lutte contre l'oppression nationale, lui influer un souffle démocratique et progressiste, tout en évitant toutefois l'isolement du peuple québécois et de sa classe ouvrière, sur ce continent marqué de la très grande puissance financière et surtout militaire de l'impérialisme américain.

Se pencher sur le sens de ce syndicalisme démocratique et combatif que nous devons chercher à concrétiser toujours davantage. Développer un champ de revendications et de luttes que nous devons et devons sans cesse mettre de l'avant.

Circoscrire le projet d'une société démocratique et socialiste ou l'expression populaire des libertés individuelles et collectives devra dépasser de beaucoup le caractère trompeur des libertés que nous croyons connaître, où enfin le peuple aura à se réapproprier collectivement de ses usines, ses quartiers, ses cinémas... et à y décider démocratiquement ce qu'il entend par le développement économique, social et culturel d'un pays en fonction des besoins individuels et collectifs des gens qui y travaillent et l'habitent.

Situer la place et les relations que doit entretenir la CSN avec l'ensemble du mouvement ouvrier et ses différentes composantes syndicales, populaires, politiques. Définir des voies qui pourraient permettre la création d'une véritable organisation politique des travailleurs, tout en réaffirmant le caractère autonome de notre organisation syndicale.

nuellement compte dans ces débats du caractère de masse de notre organisation, qui comprend dans ses rangs, des ouvriers de la production, des travailleurs du commerce, des banques, des services publics et parapublics...; travailleurs de toutes les régions du Québec; travailleurs de toutes les tendances idéologiques et politiques.

Et enfin, et surtout, voir à traduire fidèlement, dans chacun de nos milieux de travail et de vie, des pratiques de luttes toujours plus liées aux orientations que nous nous donnons collectivement; voir à l'implication réelle de notre discours dans toutes nos actions quotidiennes, que ce soit la négociation, l'application de notre convention collective, l'éducation syndicale, l'information des membres...

### Pourquoi?

Tels sont, je crois, les différents thèmes ou axes de réflexion, qui pourraient être retenus lors de ce premier congrès d'orientation de notre mouvement. Pourquoi? Tout simplement parce que les luttes ouvrières que nous avons vécues depuis quelques années tant dans le secteur public (Front Commun 72, 76...) que privé (La Presse, Canadian Gypsum, UniRoyal, Theford, Trust Général...) nous ont amenés à nous poser de nombreuses questions. Questions sur la société dans laquelle nous vivons, sur le type de syndicalisme que nous devons mettre de l'avant, sur la nécessité de l'organisation politique des travailleurs, sur une alternative démocratique et socialiste. Ces questions traduisent la combativité des travailleurs; elles prennent racine par les longues et dures luttes que nous devons mener pour l'amélioration ou tout simplement le maintien de nos conditions de vie et de travail.

Toutefois, la formulation d'une conscience anti-capitaliste, le souci de développer un syndicalisme de type nouveau, l'émergence lente et incertaine d'une conscience socialiste, tout cela est encore jeune dans l'histoire de notre mouvement. Cela date plus particulièrement de la fin des années soixante, des "désillusions" de la révolution tranquille, du développement de la crise du capitalisme caractérisé économiquement par l'inflation, le chômage et causé principalement par l'essoufflement de l'impérialisme américain.

1970-76, c'est la période du Front Commun de La Presse, du Front Commun de 72, de l'emprisonnement des trois "chefs", de la CSD, des luttes pour l'indexation des salaires, des Fronts Commun régionaux (Joliette, Canadian Gypsum, Firestone), des luttes contre le bill 89, des luttes pour la santé au

travail (Theford), de United Aircraft, des chiens policiers et des lutteurs sur les lignes de piquetage, du gel des salaires (Loi C-73), du Front Commun 76...

Au sein de la CSN, toutes ces luttes furent traduites au niveau idéologique par le développement d'une conscience syndicale à dimension politique. C'est l'apprentissage du rôle de l'Etat, de sa fonction régulatrice de l'ensemble des rapports sociaux, tout en assurant pour une minorité de grands capitalistes la possession, le contrôle, la gestion de nos richesses naturelles, nos matières premières, nos usines, nos villes, notre force collective de travail.

Dans une organisation de masse de plus de 160.000 membres, moins de dix ans, c'est très bref pour effectuer le passage d'une conscience anti-capitaliste à une conscience socialiste. Moins de dix ans,

c'est aussi très bref pour faire de cette transformation de notre conscience syndicale, un guide d'action dans nos pratiques de tous les jours. La genèse d'une nouvelle conscience, ça dérange... Le fameux rapport Fantus en est un bel exemple. Ça dérange donc le capital, mais ça peut inquiéter aussi de l'intérieur, exemple: la CSD. Ainsi, la création de la CSD fut causée principalement par des bureaucraties syndicales dérangées dans leurs pratiques et leur idéologie de collaboration, qui se sentant menacés à plus ou moins long terme, ont su utiliser à leurs fins le faible niveau de développement de la conscience ouvrière en tentant d'exploiter au maximum et de façon souvent démagogique et mensongère les sentiments de l'anti-socialisme et de l'anti-communisme; sentiments qui sont pour de multiples raisons historiquement très fortement imprégnés chez nous. L'exploitation

de ces sentiments n'était en fait qu'un prétexte; c'était beaucoup plus facile de jouer sur ces sentiments que de se mettre à étudier les "rapports du président", les documents d'études, l'évolution du mouvement, et surtout de réfléchir sur les conséquences que cela devrait entraîner sur nos pratiques syndicales.

### La manière, c'est important

Tout cela pour démontrer que dans une organisation de masse, où les luttes et le discours se développent et évoluent rapidement, nous devons toujours accorder une très grande importance à la manière de mener nos débats.

Un congrès d'orientation, ça doit être une occasion rêvée pour

écouter, apprendre, partager nos luttes, échanger nos points de vue. Cela est d'autant plus important pour une organisation ouvrière qui entend se tenir debout, être de toutes les luttes, affronter toutes les injustices et les idéologies mensongères.

Bien sûr, il y a depuis le 15 novembre, de nouveaux débats. Pensons au Sommet économique. D'abord, je crois qu'il serait regrettable de faire du Sommet économique, l'enjeu de tous les débats que nous menons à l'intérieur de notre mouvement. D'une certaine manière, j'ai l'impression qu'il serait beaucoup plus important de prendre vraiment le temps de clarifier la signification et les enjeux de notre syndicalisme, avant même d'aborder la question du Sommet économique. Sur ce débat, j'exprime au moins deux souhaits:

1) Que les partisans de ce fameux sommet, cessent de voir dans tous ceux qui s'y opposent, de dangereux extrémistes décidés à déchirer la CSN. Douter des bienfaits de notre participation à un tel sommet, c'est normal pour qui connaît le moindre de l'histoire de nos luttes depuis quelques années; c'est normal pour qui regarde ce qui se passe un peu partout dans le monde, pour qui est le moins préoccupé par la condition ouvrière.

2) Que ceux qui s'y opposent cessent d'invoquer la trahison et la collaboration. Tout simplement parce qu'il n'a jamais été question de collaboration dans toute la démarche qu'a faite la CSN là-dessus.

Enfin, dans 30 ans, lorsque les travailleurs étudieront l'histoire du mouvement ouvrier, ils ne nous reprocheront certainement pas toutes les hésitations de la CSN face à la participation à ce fameux sommet "tripartiste"...

J'oserais même dire que je suis davantage préoccupé par la clarification et l'enracinement pour le plus grand nombre de travailleurs québécois, des grandes orientations qui caractérisent la vigueur, la ténacité et la combativité de la CSN; par le développement de toutes les formes de solidarité ouvrière (fronts communs, comités de solidarité, piquetage massif, mobilisations populaires...); par le développement des organisations de masse au moyen de la syndicalisation sur des bases volontaires de groupes minoritaires dans leur milieu de travail, de chômeurs, de travailleurs immigrés, de retraités, de ménagères, d'assistés sociaux; par le développement de nouvelles revendications (droit au travail, salaires selon les besoins et les charges sociales, santé et sécurité au travail, contrôle des travailleurs sur l'organisation du travail et de la production...)



Les délégués, alors qu'ils observaient une minute de silence, lors du congrès annuel de la CSN, l'an dernier.

Le Soleil, Jean Vallières

de saint-michel



à robert-giffard (3)

# Les vertus du "module behavioral"

par Anne-Marie VOISARD

Pierre avait sept ans quand il est entré à Saint-Michel. Il en a aujourd'hui 39. Il n'est pas fou.

Son père et sa mère sont encore vivants et ils n'ont jamais cessé de venir le visiter régulièrement à toutes les deux ou trois semaines. Il a aussi deux frères plus jeunes qui lui ont toujours porté beaucoup d'affection.

Celui qui parle se nomme Serge Poulin. Il est l'actuel chef du Service de l'hébergement au Centre hospitalier Robert-Giffard. Mais le poste qu'il occupe n'a rien à voir avec les liens exceptionnels qu'il entretient depuis quelques années avec Pierre.

Après 32 ans d'isolement, Pierre vient d'obtenir sa cure libre et c'est à Serge Poulin qu'il la doit. Il a la permission de quitter sa cellule du centre d'accueil-inadaptation, pour circuler dans l'hôpital. Il est même sorti avec son frère pour s'acheter un appareil de télévision. S'agit-il d'un premier pas vers une libération définitive? Serge Poulin nous répond que "théoriquement, rien n'est impossible avec un gars comme ça".

## L'histoire du "cas"

C'est en 1960, alors qu'il venait d'être embauché comme moniteur/étudiant que Serge a vu Pierre pour la première fois. "J'ai été frappé, dit-il, par son langage intéressant. Il avait l'air intelligent". Pourtant, Pierre était assis dans une chaise roulante et il avait les bras attachés. C'est lui-même d'ailleurs qui s'attachait dès que quelqu'un pénétrait dans sa cellule... "pour ne pas sauter sur le monde".

Pierre n'est pas malade et ne l'a jamais été. De plus, les médicaments n'ont jamais eu aucun effet sur lui et c'est pourquoi on ne réussissait pas à le contrôler. Dans son cas, les médecins avaient diagnostiqué un "problème de comportement". Il était encore presque un bébé quand les premiers signes d'agressivité ont commencé à se manifester. A ce moment, c'était son frère cadet qui était la cible de choix et déjà, même avant que ses parents décident de le faire interner, il avait pris l'habitude de s'attacher... "pour ne pas sauter sur le monde".

Serge Poulin peut se vanter d'avoir été le premier à approcher Pierre. Et, aussi étonnant que cela puisse sembler, c'est en se battant avec lui qu'il a réussi à établir ce premier contact.

## Le conditionnement opérant

Il faut préciser qu'entre-temps, Serge Poulin avait complété ses études en éducation physique. C'est donc au gymnase que cela se passait. Interdiction formelle de se battre ailleurs qu'au gymnase et, surtout, de s'attacher à d'autres personnes de l'établis-



Au départ, c'est le dénuement presque total. C'est cela, la phase I du module behavioral.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

sement. Sinon, Pierre était sévèrement puni.

En fait, c'est l'approche dite "behaviorale", impliquant ce qu'on appelle le "conditionnement opérant" ou le système de récompense et de punition, que Serge a appliqué tout au long de sa démarche auprès de Pierre. Vu de l'extérieur, le procédé peut sembler barbare... Pourquoi accabler davantage des gens qui déjà sont certainement très malheureux en les punissant? Dans les faits, la transformation spectaculaire qui s'est opérée dans le comportement de Pierre donne à réfléchir. Ses parents, qui continuent à le visiter régulièrement, n'en reviennent pas de voir leur fils qui les reçoit sans s'attacher.

Serge Poulin n'est pas un psychologue, mais il s'est toujours intéressé à la psychologie, particulièrement aux techniques behaviorales. De plus, après ses études en éducation physi-

que, c'est le cas de Pierre qu'il a choisi comme sujet d'une thèse de maîtrise en éducation.

Les adversaires du "behaviorisme" — et il y en a à Robert-Giffard — ne manqueraient d'observer que Pierre représente un cas exceptionnel, un privilège du système qui, peut-être, doit son changement de comportement au fait d'avoir été suivi pas à pas par un professionnel beaucoup plus qu'à l'utilisation des techniques behaviorales.

Il est certain que l'intervention de Serge Poulin compte pour beaucoup chez Pierre. Mais, il est tout aussi certain que la technique utilisée y est aussi pour quelque chose.

## L'inconfort programmé

D'ailleurs, Robert-Giffard compte toute une section, à l'intérieur du

centre d'accueil-réadaptation, où les bénéficiaires sont soumis strictement aux techniques behaviorales. C'est ce qu'on appelle le "module-behavioral", avec ses trois phases.

En pénétrant dans cette section du centre d'accueil, on sent d'ailleurs la différence. On parle "d'inconfort programmé". Ce qui frappe d'abord, c'est le dénuement. Les dortoirs sont vides. Il y a le lit et un tiroir qui ne peut contenir guère plus que le peigne et la brosse à dents. C'est la phase I du module behavioral, celle où sont dirigés les bénéficiaires à leur arrivée dans la section.

Si l'on fait tout ce qu'on nous demande de faire, on pourra accéder à la phase 2 où, même si les lieux demeurent sévères, l'inconfort est un peu moins visible. Enfin, si tout continue à bien aller, et avec l'aide des autres bénéficiaires, qui ne manquent

pas de rappeler à l'ordre ceux de leurs compagnons qui ont envie de désobéir, il est possible d'atteindre la phase 3 qui, à l'heure du repas, donne notamment le droit de choisir entre deux plats. C'est aussi la dernière étape avant la libération.

A l'intérieur de ces trois phases, on retrouve un système de poinçons ou de jetons, qui remplissent la même fonction que l'argent dans notre société. L'obéissance au règlement fait que le responsable poinçonne la carte ou donne des jetons.

C'est ce qui permet de s'accorder certaines "douceurs" — comme les cigarettes, qui constituent une denrée précieuse à Robert-Giffard — ou de progresser d'une phase à l'autre. Inversement, quand on désobéit au règlement et qu'on est "dans le rouge", commencent les privations. Il est important de préciser cependant que le

bénéficiaire n'est jamais privé de choses jugées essentielles, comme la nourriture.

De plus, on prend soin de souligner que le "module behavioral" s'adresse aux "chronicisés du système", à ceux qui ont derrière eux plusieurs années d'hospitalisation, à ceux enfin qui représentent un échec de la psychiatrie conventionnelle".

Ces personnes — qu'on se refuse à appeler des malades — apprennent à se contrôler sans les médicaments, ce qui ne les exclut pas nécessairement. Serge Poulin a obtenu une réussite spectaculaire avec Pierre. Le personnel du "module behavioral" pourrait lui aussi parler de ses réussites. Mais on préfère attendre les résultats de l'évaluation du programme, qui vient d'être entreprise.

## Une question de mentalité

En fait, beaucoup plus que les techniques, c'est une mentalité nouvelle qui préside à l'approche behaviorale. On se dit que, les années aidant, le malade mental a appris à se sentir bien à l'intérieur des murs de l'hôpital psychiatrique. Il est nourri, logé, habillé et souvent même dorloté. Pourquoi quitterait-il cet univers qui lui apporte la sécurité? Pour aller vivre seul en chambre avec, pour tout revenu, un chèque d'aide sociale?

Il faut donner à ce bénéficiaire jugé "récupérable" par le système, l'envie de quitter l'institution psychiatrique. Pour cela, il ne faut donc pas qu'il s'y sente trop à son aise. On parle alors de "motivation négative".

C'est le même principe, mais à l'inverse qui, selon les tenants de l'approche behaviorale, devrait prévaloir dans les divers ateliers de l'institution.

Avec une allocation plafonnée à \$5 par semaine, il est difficile de motiver les bénéficiaires à faire l'acquisition de nouvelles techniques ou à augmenter leur productivité. D'autre part, il est toujours tentant pour l'institution d'exploiter à son profit le travail des bénéficiaires, sous prétexte qu'il faut tenir tout le monde occupé. C'est pourquoi les ateliers purement "occupationnels" — le travail à la ferme de l'hôpital, par exemple — devraient tous disparaître pour faire place à des ateliers "thérapeutiques", orientés vers la rééducation et, autant que possible, la réinsertion sociale du malade mental.

Il s'agit finalement d'un double objectif, qui consiste tout à la fois à rendre plus attrayant le travail des ateliers et à déconditionner de l'institution. Dans les deux cas, c'est l'approche behaviorale qu'on préconise.

Demain: les ressources extérieures, hébergement et travail.

# Erosion de l'autorité des médecins

(suite de la page A-1)

Personne n'y a échappé. En modifiant la structure de l'hôpital et en isolant le centre hospitalier et centre d'accueil, le rôle des médecins a changé. Autrefois détenteurs d'une quasi absolue autorité sur les autres professionnels et travailleurs, aujourd'hui leur territoire a été circonscrit. Le Conseil des médecins et dentistes, comme le rappelle le Dr Louis Roy, ne s'en est pas toujours réjoui.

En même temps que diminue le nombre d'admissions de cas aigus, le champ d'action des psychiatres se trouve réduit. On a déjà eu jusqu'à 500 ou 600 places. Cela va s'amenuisant, car les cas dits "psychiatriques" doivent éventuellement disparaître.

"Les psychiatres trouvaient le contexte favorable, poursuit M. Beausoleil. Il l'est pour eux, mais ne l'est pas pour le malade.

Chez les autres professionnels, comme les infirmières, la résistance "passive" au changement prend des formes subtiles. "On est habitué de penser symptômes, maladie, neuroleptiques, note une infirmière de Robert-Giffard. Comment alors penser en termes de réadaptation ou de réinsertion sociale et se rendre disponibles à d'autres formes d'intervention?"

Le tableau des difficultés ne serait pas complet si l'on oubliait les luttes interprofessionnelles qui sont le lot quotidien de la majorité des établissements du réseau des Affaires sociales, et qui mènent à des cul-de-sac. A cet égard, la loi rend un mauvais service à un établissement comme Robert-Giffard, où les modèles d'intervention visent de plus en plus à être interprofessionnels.

Ce portrait un peu sombre risque toutefois de faire oublier le contexte dans lequel le travail s'exerce. Car le travail est ardu. Il réclame une dose exceptionnelle d'énergie, du moral à revendre et du dévouement.

## La tolérance des uns

Si l'on quitte l'hôpital pour prendre la température du milieu

environnant, on se rend compte que le niveau de tolérance de la population s'est élevé.

On est loin encore du seuil idéal, mais il y a des signes encourageants, comme le fait remarquer le directeur de Robert-Giffard, M. Léo-Paul Beausoleil.

"Il y a cinq ans, quand les patients ont commencé à se balader au Centre commercial La Canardière, nous recevions de huit à 10 téléphones par semaine: les patients perturbaient les commerces, ils insécurisaient la clientèle, ils avaient l'air bizarre, etc. Depuis un an, nous n'avons reçu qu'un appel téléphonique du Centre commercial qui réclamait le remboursement d'une vitre brisée par un bénéficiaire.

"Je suis convaincu, poursuit M. Beausoleil, que le seuil de tolérance de la population de Giffard, qui avoisine immédiatement l'établissement, est beaucoup plus élevé que celui des gens de Sainte-Foy".

Du milieu environnant à l'hôpital, il vient parfois des sons de cloche qui traduisent la vieille hantise qu'on a entretenue longtemps, face aux handicapés mentaux.

Témoin, cette lectrice de la paroisse Saint-Pascal qui téléphonait, hier, au journal et réclamait que, dans cette série d'articles, on donne aussi "l'autre côté de la médaille". Elle se plaignait du nombre trop élevé de chambres qu'on loue dans les environs aux ex-patients (ou aux ex-bénéficiaires) par l'intermédiaire des travailleurs sociaux et déplorait le haut indice de fréquentation de l'église Saint-Pascal par ces personnes dont les comportements ne sont pas toujours de stricte orthodoxie, "comme cet ex-patient portant un "short" dimanche dernier, à la chapelle du Mont-Thabor".

Sur le thème de la tolérance, M. Beausoleil a une phrase percutante: "Il y a des choses qui sont aberrantes à l'intérieur, mais qui sont rassurantes

pour la population qui vit à l'extérieur".

## La violence des médias

Car la population associe facilement la maladie mentale à la violence. Or, poursuit M. Beausoleil, la propor-

tion de malades agressifs ou dangereux est faible.

"Les médias d'information — et là M. Beausoleil relifait un chapeau aux quatre journalistes présentes — contribuent à entretenir cette vision et la résistance du milieu au changement.

On monte en épingle les incidents malheureux — ce qui entretient l'impression que Robert-Giffard est un lieu permanent d'agression et de violence.

L'année dernière, il y eut un homicide. Le photographe d'un



Le déplacement des bénéficiaires d'une unité à l'autre au cours des derniers mois a créé des remous parmi le personnel.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

journal de Québec était là, avant tout le monde, intéressé seulement au cadavre de la victime.

Le taux de suicide — autre denrée qui se livre bien à l'appât populaire — n'est pas plus élevé ici (deux l'année dernière) qu'à l'université Laval. La différence, c'est qu'ici, on le reproche à l'établissement. Or, poursuit M. Beausoleil, on ne peut établir contre tout risque de suicide des mesures exceptionnelles qui iraient à l'encontre du mieux-être et des possibilités de réadaptation de l'ensemble de la population du centre.

Sur les sévices corporels dont sont victimes les bénéficiaires et qui alimentent également les journaux, M. Beausoleil rappelle la position rigoureuse à Robert-Giffard. "Les gens pensent qu'on tolère les sévices. Il n'en est rien. La difficulté est de le savoir, le malade étant souvent incapable d'en témoigner et les employés s'en tenant à la consigne du silence. Aujourd'hui, nous n'en faisons plus un problème syndical. Nous portons plainte. Il s'agit d'actes criminels. Depuis 1973, il y a eu quatre enquêtes par année. Quatre sur 2,500.

Ces réserves exprimées aux journalistes contrastent avec le ton d'un article de M. Beausoleil, publié dans Le Réseau. Il y livrait un virulent plaidoyer contre l'insensibilité ou l'irresponsabilité de certains employés. Rappelant certains incidents faisant l'objet de rapports internes — comme la découverte dans sa chambre d'une personne décédée depuis cinq jours ou la découverte, trois heures après sa mort accidentelle, d'une personne placée en chambre d'isolement, ou la mise en cellule par mesure punitive — le directeur se plaignait de la vulnérabilité du centre hospitalier, face à certaines plaintes venant du ministère des Affaires sociales ou du CRSSS.

Il annonçait alors la création de programmes de "sensibilisation" du personnel pour corriger des situations et des attitudes inacceptables.

Demain: Les ressources régionales suffiront-elles lorsque Robert-Giffard sera fermé aux deux tiers?



**monsieur québec**

par yves bernier

**Bell Canada et son système de délation**

La compagnie Bell Canada utilise un procédé pour le moins équivoque sinon révoltant pour retrouver certains de ses clients. Un de nos lecteurs, que nous ne nommerons pas pour des raisons évidentes, a reçu récemment une carte-avis, libellée "important", lui demandant de communiquer "d'urgence" avec un M. Matte, à frais virés à (514) 870-7271. Se rendant à cette demande, ce client de Bell apprend que la compagnie veut tout simplement qu'il réponde à certaines questions concernant une voisine d'appartement, également cliente de Bell, où il habite. "Est-elle encore là?" "Quand rentre-t-elle?" "Que fait-elle?" etc..., de l'espionnage, quoi! Vous comprendrez que notre lecteur a été tout simplement estomaqué, éberlué par ce procédé pas très catholique de la sainte Bell. Nous qui pensions que seuls les corps policiers dûment reconnus étaient habilités à poser des questions du genre, à utiliser la délation pour que justice se fasse, cette révélation nous donne un peu mal au coeur. Si la compagnie veut récupérer légitimement de l'argent de ses clients, il existe des procédures légales à cet effet, et des maisons spécialisées dans la collecte des comptes en souffrance. De là à institutionnaliser un système de délation!



**Un journalier caricature**

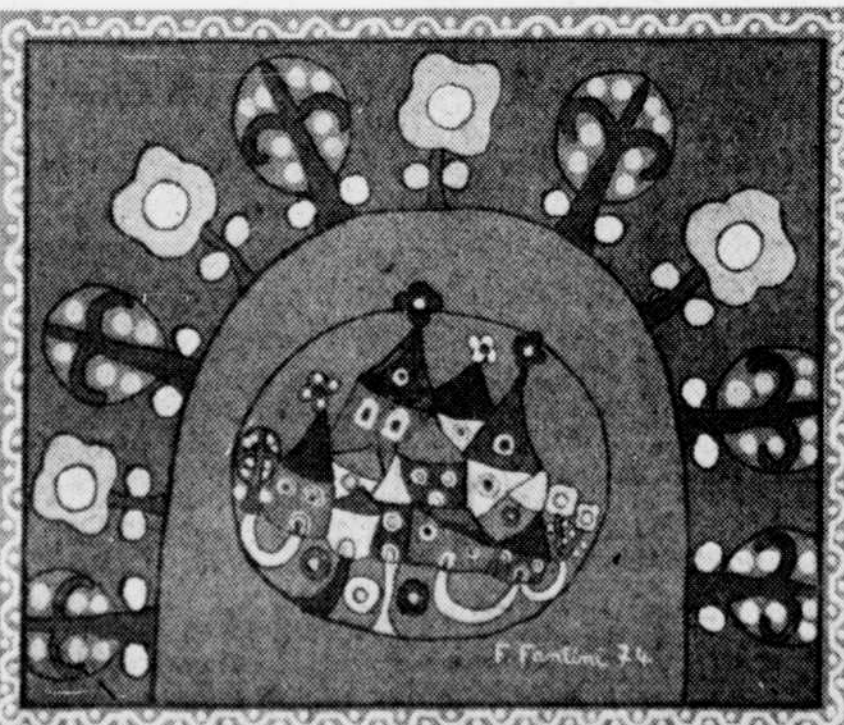
Michel Marcoux, 20 ans, préfère dessiner plutôt que d'écouter en classe. Aujourd'hui journalier, après avoir complété sa 10e année, Michel n'en continue pas moins de dessiner. Depuis un an, il fait de la caricature et il vient de décider de faire celle du cabinet Lévesque au grand complet, en commençant par le premier ministre. Il n'en fait pas un commerce, mais si les gens veulent des copies, ils peuvent lui en faire part: 843-8703.

**Clinique ophtalmologique**

La clinique mobile d'ophtalmologie de l'Institut national canadien pour les aveugles sera à Place Fleur de Lys, près de la sortie 4, demain, de 14h à 21h, et c'est gratuit. Cette clinique de dépistage de glaucome dans les yeux est itinérante et est à la disposition du public dans tous les endroits visités.

**La cour du Rayon de Soleil**

Il y a pas mal de temps que la garderie Rayon de Soleil, rue Couillard, veut utiliser la cour arrière de l'établissement. Discussions avec la ville, le Service des loisirs. Ça traîne. Donc, samedi, le 21, on organise une journée d'information sur cette histoire d'aménagement de la cour. Tous sont les bienvenus, on va mettre les cartes sur table.



**La carte toute occasion**

L'UNICEF ne fait pas seulement des cartes de souhaits pour la période des Fêtes. On a aussi la "carte toute occasion" qui permet à l'organisme de recueillir des fonds additionnels. Soulignons que pour l'exercice financier 1976-1977, à Québec, la campagne de l'Halloween a rapporté \$41,627.64 et celle de la vente de cartes \$29,943. La carte toute occasion répond à un besoin actuel de correspondance contenant peu de texte. Elle est faite de papier recyclé reproduisant des oeuvres prêtées par des artistes internationaux. Les boutiques des hôpitaux, les grands hôtels vendent ces cartes, de même que le bureau de l'UNICEF à Québec, 1048, des Érables.

**faits divers**

**Affaire des faux billets: Tessier devra passer deux ans en prison**

par Marcel COLLARD

Le Montréalais Gilles Tessier, 43 ans, a été condamné, hier, au palais de justice de Québec, à deux ans d'emprisonnement pour avoir comploté dans l'intention de fabriquer de faux billets américains, en coupures de \$20, du 15 décembre 1975 au 4 février 1976.

Le juge Gérald Boisvert, de la cour supérieure, juridiction criminelle, a rendu cette décision hier matin, quelques jours après qu'un jury formé de huit hommes et de quatre femmes eut prononcé un verdict de culpabilité sur l'accusation portée par le ministère public à la suite d'un procès de 10 jours environ.

La sentence du juge peut sembler légère; elle a réjoui Me Lawrence Coriveau et son client Gilles Tessier. Cependant, le juge Boisvert a noté que la preuve de Me Jean Lortie démontrait une simple intention de complot, appuyée par l'enregistrement de deux conversations téléphoniques. Selon le juge, tout se déroulait à Québec où malgré les avertissements de l'accusé, les faussaires s'étaient mis à l'oeuvre, sans

égard aux risques qu'ils couraient et dont ils avaient été prévenus.

Tessier, signale le juge Boisvert, était considéré par son employeur comme l'un des meilleurs techniciens en photographie (cameraman) dans le procédé d'impression, ce qui constitue une circonstance atténuante puisqu'il peut être souvent sollicité à ce titre.

Décrit comme un homme intelligent et réfléchi, Tessier a agi avec préméditation, mais le complot auquel il avait été mêlé n'eut point de conséquence, puisque les présumés complices ont déci-

dé d'agir malgré ses conseils, a précisé le juge Boisvert.

Tessier était passible d'une peine de 14 ans d'emprisonnement. Il purge sa sentence depuis hier, de façon concurrente avec les trois derniers mois d'une sentence de deux ans dont il a écopé pour possession de faux timbres et d'équipement pour en faire l'impression, en 1975.

**Remise 6 juin**

Selon les renseignements communiqués au SOLEIL, hier, par le bureau du shérif, les candidats jurés devront se présenter à la salle d'au-

dience des assises, au palais de justice de Québec, le 6 juin.

Au début de la semaine, moins de 150 candidats encore inscrits sur les listes, avaient été convoqués pour le mardi 24 mai. Cependant, en raison de certaines circonstances, les candidats sont ou seront avisés que leur présence est requise seulement le 6 juin.

**Coupable de fraude**

Le juge Gilles Carle fera

connaitre sa sentence demain relativement à l'accusation de fraude portée contre un commerçant, M. Léo-W. Bédard, accusé d'avoir obtenu une somme de \$175,000 par la supercherie, le mensonge et autres moyens dolosifs, dans une succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. L'homme, âgé de 44 ans, aurait faussement prétendu avoir versé une somme de \$170,000 sur l'achat d'une entreprise pour obtenir de la BNE un prêt de \$175,000 entre le 10 août et le 1er novembre 1970, à Québec.

**AVIS D'ASSEMBLEE**

Corporation des Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous

Avis est donné aux membres de la Corporation des Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous qu'une assemblée générale spéciale sera tenue mardi le 31 mai 1977, à 14h., à la Salle Jonquière de l'Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville, 690 est, boul. St-Cyrille, Québec, pour ratification du règlement numéro 3 et du règlement numéro 4.

Le Secrétaire

**CORRECTIONS**

Veillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre annonce publiée hier, 18 mai, dans ce journal.

En page H-4, vous auriez dû lire:

**KIWI FRUITS**  
de Nouvelle-Zélande,  
délicieux à manger,  
grosseur 40.

paq. **49¢**

En page H-5, vous auriez dû lire:

**SALADE DE CHOUX**  
16 oz de Coorsh.

**65¢**



**Restaurant la Fine Gueule INC.**  
Une découverte que vous devez faire  
**RES.: 824-4206**

**FESTIVAL DU HOMARD**

Le succès de notre Festival du Homard tenu l'an dernier nous a incité à vous en offrir un autre cette année.

Nous vous proposons:

**2 BEBES HOMARDS \$5.95** | **FILET MIGNON ET 1 BEBE HOMARD \$7.50**

incluant salade du Chef et pain maison chaud  
Nos homards proviennent des Pêcheurs Unis du Québec.

Le propriétaire, Yves Cloutier, vous invite à venir vous régaler!



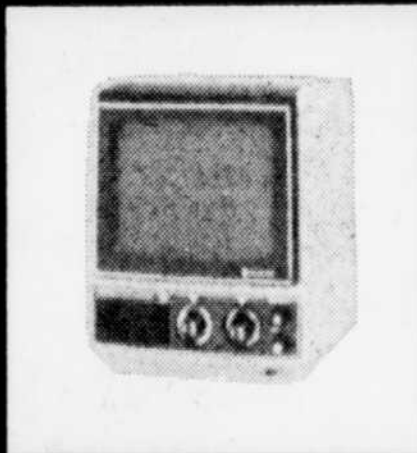
**Le Deauville**

3000, boulevard Laurier, Ste-Foy. Réservations: 658-3644

**HITACHI**

**TELECOULEURS A 3 VOIES DE 10" LUMINAR 1**

Contrôle automatique de fréquence. Ecran pare-soleil. Dimensions: 10 1/8" (L) x 12 1/2" (H) x 13 3/4" (P). 21 1/2 livres.



11 OUEST, ST-CYRILLE (Entre Salaberry et Cartier) 529-3145

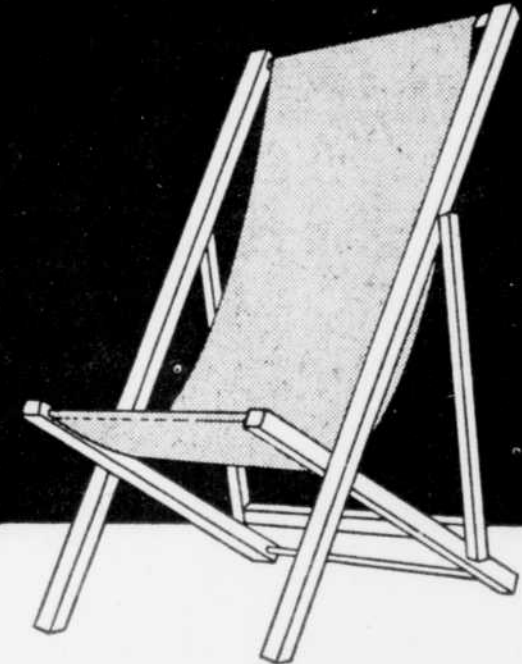
**"Le Vendôme"**

Dès samedi le 21 mai, le 2e étage de notre restaurant sera ouvert pour la saison estivale.

Vous pourrez y déguster **LE STEAK AU POIVRE** (flambé à votre table) **\$7.75**

**LE HOMARD (frais)** bouilli ou grillé **\$9.00**

Bar-salade à votre disposition  
**Restaurant "Le Vendôme"**  
Réservation: 692-0567  
36, côte de la Montagne, Québec



**En exclusivité**

La seule chaise de parterre qui a fait ses preuves avec le temps. Fabrication européenne. Bois naturel et toile de couleur.

**\$29.95**

**MOBILIER INTERNATIONAL**

231, RUE ST-PAUL TEL.: 692-0760  
PLACE STE-FOY TEL.: 656-9545  
PLACE QUEBEC TEL.: 522-1583



Le Soleil, Raynald Lavie

Un autre incendie en forêt, le second en quelques jours, a éclaté dans la région de Québec, hier. Il a, heureusement, été rapidement maîtrisé avec le concours d'un avion citerne CL-215. Le feu a dévoré deux acres d'un terrain déboisé sous la ligne de l'Hydro-Québec, entre Beauport et Sainte-Thérèse-de-Lisieux. La direction du vent et l'intervention de l'avion-citerne ont empêché les flammes de se propager dans le bois. M. Goétan Morin, du Service de la conservation de la forêt, a dirigé les combattants sur terre.

## Les feux à ciel ouvert prohibés dans les bois à l'ouest de Québec

par Lucien LATULIPPE

Les feux à ciel ouvert sont prohibés dans toutes les forêts situées à l'ouest d'une ligne qui s'étend du Lac Saint-Jean à la ville de Québec, à l'exception du parc des Laurentides.

Le ministère des Terres et Forêts a pris cette décision dans le but de prévenir les incendies en forêt dont l'indice d'inflammabilité est considéré extrême à cause du manque de pluie.

Les régions ainsi touchées sont le Nord-Ouest québécois, l'Outaouais, la Mauricie, les Cantons de l'Est et la région immédiate située à l'ouest de la ville de Québec.

Les sous-bois sont extrêmement secs par suite de la fonte rapide de la neige et l'absence de pluie. Tous ceux qui sont appelés à circuler

en forêt sont priés de faire preuve d'une très grande prudence s'ils sont appelés à faire du feu.

Depuis le début du printemps, le ministère des Terres et Forêts a enregistré 370 incendies en forêt, soit 200 de

plus que l'an dernier, à la même date. Quatre-vingts de ces incendies sont encore en activité et ils ont détruit 2.600 acres de boisés, ce qui porte à 5.000 le nombre d'acres ainsi consumés, cette année.

Ces incendies ont nécessité

l'intervention de 300 hommes. Dans la seule journée d'hier, 17 avions-citernes ont été appelés à déverser 750.000 gallons d'eau au cours de 640 largages. Un CL-215 transporte 1.200 gallons à chaque fois qu'il refait le plein de ses deux citernes.

## Deux individus accusés de viol

Une plainte de viol a été portée, hier, contre un individu de la région de La Malbaie. La victime est âgée de moins de 14 ans.

Le suspect âgé de 30 ans sera appelé à comparaître sur avis de sommation, probablement, la semaine prochaine. Il serait impliqué dans d'autres délits sembla-

bles. Le poste de la Sûreté du Québec de La Malbaie fait enquête avec un agent de la brigade du crime contre la personne de la SQ à Québec.

A un autre point éloigné de la province, une accusation semblable a été portée contre un individu de 30 ans demeurant en Gaspésie. Le

suspect a opté pour un procès devant jury et son enquête préliminaire a été fixée au 3 juin prochain au palais de justice de Percé.

Le délit s'est déroulé avant-hier. La victime âgée de 13 ans en a parlé à ses parents qui ont porté plainte sur le champ au poste de la Sûreté du Québec à Chandler.

## COMMENÇANT JEUDI!

**PREMONT INC.**

# VENTE SPECIALE FOURRURES A PRIX TRES SPECIAUX RABAIS DE 1/3% à 1/2%

Comprenant soldes individuels et marchandises nouvellement arrivées.

Le plus audacieux COUP de l'année dans le domaine de la mode! Faites mettre de côté maintenant et économisez. Choix parmi des soldes de manteaux. Un de chaque sorte. Et marchandises nouvellement arrivées.

Venez voir un choix extraordinaire de fourrures de qualité supérieures, incluant fourrures pour hommes, vison, rat musqué, renard, chat sauvage, mouton de Perse, nutria, fourrures à longs poils et bien d'autres sortes.

ACHETEZ MAINTENANT! VOUS ECONOMISEREZ SUREMENT.

	REGULIER	SPECIAL
MANTEAUX DE LAPIN TEINT BRUN	\$650.00	\$288.00
PALETOT DE CASTOR NATUREL (HOMMES)	\$695.00	\$388.00
MANTEAU DE MOUTON DE PERSE (TEINT NOIR)	\$995.00	\$488.00
MANTEAU DE RENARD DE RUSSIE	\$895.00	\$588.00
MANTEAU DE CHAT SAUVAGE (TEINT CERISE)	\$1095.00	\$588.00
MANTEAU DE CHAT SAUVAGE ARGENTE	\$995.00	\$688.00
MANTEAU DE NUTRIA NATUREL	\$1295.00	\$788.00
MANTEAU DE MOUTON DE PERSE CHAMPAGNE	\$1395.00	\$888.00
MANTEAU DE VISON ET SUEDE	\$1395.00	\$888.00
MANTEAU DE VISON PASTEL ALLONGE	\$1395.00	\$888.00
MANTEAU DE VISON PERLE NOIR (HORIZONTAL)	\$1795.00	\$1388.00
MANTEAU DE VISON PERLE NATUREL	\$2495.00	\$1588.00
MANTEAU DE VISON DEMI-SANG	\$2295.00	\$1988.00
MANTEAU DE VISON RANCH FORT	\$2295.00	\$2288.00
MANTEAU DE VISON PASTEL ULTRA-CHIC	\$3295.00	\$2488.00

HEURES D'OUVERTURE:  
Lundi, mardi, mercredi - 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m. Jeudi, vendredi - 9h.30 a.m. à 9h. p.m. Samedi - 9h.30 a.m. à 5h. p.m.

LES FOURRURES  
**PREMONT INC.**

TOUTE VENTE FINALE ET SUJET A VENTE PREALABLE.

125 est, rue St-Joseph  
132, rue Notre-Dame-des-Anges  
TEL.: 524-3541

Vu la hausse inévitable, il vous sera profitable de faire mettre de côté dès maintenant le manteau de votre choix.

### L'HOTEL CAP-AUX-PIERRES Ile-aux-Coudres

offre à sa distinguée clientèle 60 unités de motels avec bain et douche dans une ambiance canadienne et familiale.

Nous faisons une diminution de tarifs d'environ 15% jusqu'au 15 juin

Tarifs spéciaux pour groupes.

Pour réservations:

1-418-438-2318 Zenith 1-800-463-5163

### André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES

870 EST, RUE ST-JOSEPH - TEL.: 529-9642

En dehors du Mail,

à 75 pieds de l'extrémité est du Mail.

CHEZ HENRI TURCOTTE LTÉE

## MEUBLES DE CHAMBRE de style colonial A PRIX D'ÉCONOMIE

TOUS LES ITEMS ANNONCÉS SONT DISPONIBLES FINIS ÉRABLE ANTIQUE OU BLANC



① BASE DE BUREAU DOUBLE

à 6 tiroirs, largeur 47", profondeur 17", hauteur 30"

\$99<sup>77</sup>

② MIROIR ENCADRE

25 1/2 x 33 1/2

\$29<sup>77</sup>

③ COMMODE

à 4 tiroirs, largeur 28", profondeur 17", hauteur 37"

\$64<sup>77</sup>

(TEL QU'ILLUSTRÉ)

④ TABLE DE CHEVET

avec 1 tiroir et compartiment, largeur 16", profondeur 14", hauteur 22"

\$31<sup>77</sup>

⑤ LIT LARGEUR

SIMPLE OU DOUBLE

complet, tête et pied à fuseaux et 2 barres de métal. Largeur 39" ou 54"

\$64<sup>77</sup>

AUSSI DISPONIBLES: MEUBLES ADDITIONNELS EN VENTE SÉPARÉMENT POUR APPAREILLER LE MOBILIER ILLUSTRÉ CI-DESSUS

BASE DE BUREAU TRIPLE

à 9 tiroirs, largeur 60", profondeur 17", hauteur 30"

\$139<sup>77</sup>

MIROIR ENCADRE

Dimensions: 37 1/2 x 33 1/2

\$41<sup>77</sup>

COMMODE

à 5 tiroirs, largeur 28", profondeur 17", hauteur 45"

\$79<sup>77</sup>

PUPITRE

à 4 tiroirs, largeur 47", profondeur 17", hauteur 30"

\$89<sup>77</sup>

HUCHE-BIBLIOTHEQUE POUR PUPITRE

à 2 tablettes et compartiments, largeur 46", hauteur 41"

\$65<sup>77</sup>

LIT PRINCESSE

Tête à fuseaux, 3 tiroirs, largeur 39", longueur régulière. Matelas à ressorts en supplément. Largeur 39", longueur 72"

\$124<sup>77</sup>

VENEZ TÔT CAR À CES BAS PRIX, ILS S'ENLÈVERONT RAPIDEMENT!

Mise de côté sans frais pour livraison avant le 15 juillet 1977



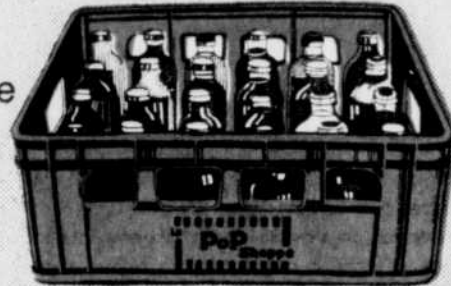
Facilités de paiement convenant à tous les budgets

330, rue de la Couronne, Québec, Qué. Tél.: 529-3365

# SPÉCIAL 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE

## AUJOURD'HUI, DEMAIN, SAMEDI

5¢ la bouteille  
de 10 onces  
à la caisse.



\$1.20  
la caisse de 24  
(limite: 2 caisses par client)

**La moitié du plus bas prix en ville**

**23 saveurs**  
dont 6 à teneur réduite en calories  
Dégustation gratuite!  
Bienvenue les enfants!

**Pleine saveur... 1/2 prix!**

Bouteilles et caisses consignées, remboursables en tout temps à tout Pop Shoppe.  
Ouverts aux heures des centres d'achats. Information: 683-3401



# Le POP Shoppe®

® Marque déposée de Pop Shoppes of Canada Limited (une filiale de Pop Shoppe International Inc.)

Centre d'embouteillage:  
**QUÉBEC**  
225 ouest, boul. Hamel  
(face à l'hôpital  
Christ-Roi)

**STE-FOY**  
3300, chemin Ste-Foy  
(angle boul.  
Duplessis)

**CHARLESBOURG**  
3238, 1ère avenue

**BEAUPORT**  
2974, boul. Ste-Anne  
(près Galeries  
Ste-Anne)

**N-D-DES  
LAURENTIDES**  
1015, rue Notre-Dame

**RIVE-SUD**  
79, boul. Kennedy  
Lévis (face à  
Place Kennedy)

**LES SAULES**  
3009 ouest,  
boul. Hamel  
(angle boul. Masson)

**ST-AUGUSTIN**  
Mini Pop Shoppe  
Tabagie Tremblay  
334, route 138  
(Édifice BCN)

## Sentence de H. Gaudreault fixée au 22 juin

par Lucien LATULIPPE

Henri Gaudreault, âgé de 28 ans, de Saint-Cyrille de L'Islet, a été trouvé coupable, hier des accusations qui pèsent contre lui.

Le juge Marcel Dionne a remis au 22 juin prochain son jugement sur les autres accusations. Il rendra sa sentence à cette date également.

Le procès devant un juge seul s'est déroulé au palais de justice de Montmagny. Hier, Me J.-François Dionne, de Québec, représentait le ministère de la Justice.

Environ 25 accusations ont été portées contre le prévenu par Me R. Boulet. Elles ont trait au viol d'une fillette à multiples reprises, à des at-

tentats à la pudeur sur la même fillette et sur ses deux petits frères, ainsi qu'à des voies de fait avec lésions corporelles sur la mère des trois enfants en question.

Les délits reprochés à Gaudreault ont été commis au cours du mois de novembre dernier. A ce temps-là, l'accusé vivait en concubinage

avec la mère des enfants, une femme âgée de 45 ans mais il ne demeurait pas à Saint-Cyrille. Gaudreault est en prison depuis son arrestation au début de décembre dernier.

**30 jours de prison**

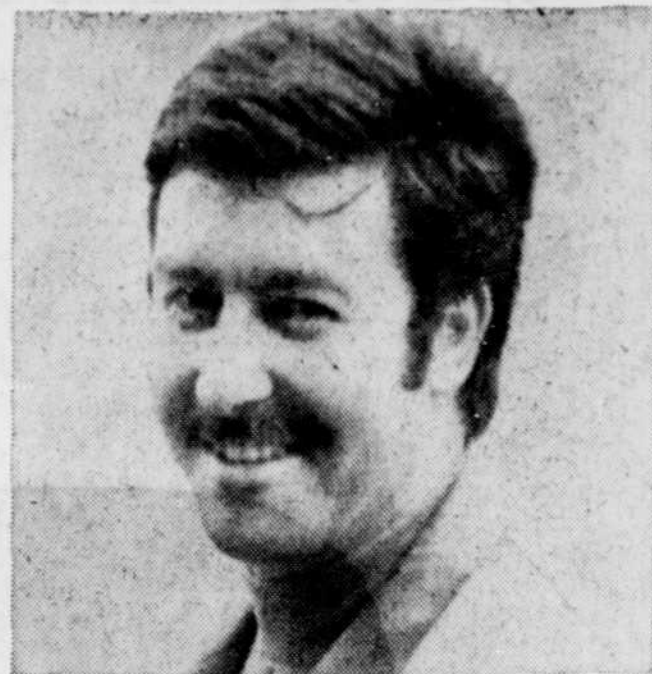
Un automobiliste sur qui pesaient quatre accusations pour avoir conduit avec des

facultés diminuées a été condamné à 30 jours de prison, hier, par le juge Marcel Dionne au palais de justice de Montmagny. Il aurait récidivé deux fois en moins de 12 mois.

Un autre automobiliste a dû payer deux amendes totalisant \$600. Une amende de \$400 lui a été imposée pour

avoir conduit une auto avec des facultés diminuées, la seconde accusation durant la même année. Celle de \$200 lui a été servie pour avoir refusé de passer le test de l'ivresse.

Le juge Dionne doit entendre, aujourd'hui et demain, d'autres causes dont certains concernent le recel d'autos volées.



Jacques Mesrine

## Mesrine est condamné à 20 ans de réclusion

PARIS (AFP) — Le gangster français Jacques Mesrine a été condamné, hier soir, par la Cour d'assises de Paris à 20 ans de réclusion criminelle.

Le procureur avait réclamé la réclusion criminelle à perpétuité contre Jacques Mesrine qui était accusé d'une série de hold-up. Il a fallu près de quatre heures de délibérations pour que le jury se prononce au terme d'un procès qui a duré plus de dix jours.

Les complices de Mesrine,

Michel Arduin, Michel Grangier et Pierre Verheyden ont été condamnés respectivement à 10 ans de prison ferme, 7 ans de prison ferme et 5 ans de prison avec sursis.

Les avocats de Mesrine avaient fait valoir que celui que la police française considérait comme "l'ennemi public numéro un" et qui est recherché par certaines polices étrangères, n'était pas "irréductible" et ne devait pas être condamné à une peine perpétuelle.

# norman



manteaux  
cirés courts

**SPÉCIAL 14<sup>98</sup>**

régulier \$35<sup>00</sup>  
pour

Trois styles selon votre personnalité. Taille coulissée ou libre. Avec capuchon. Grandes poches pratiques. Léger, non encombrant. Faites-le suivre où que vous alliez. Grandeurs: 5 à 15. Couleurs jaune, noir, ivoire, rouge. Idéal pour le camping, les activités de plein air, les sports. UN MANTEAU BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS!

DÉPARTEMENT "teen chérie"

Dites: 'portez à mon compte'.

L'achat d'un ciré vous mérite la chance de gagner l'une des 4 bicyclettes de marque Ambassador.

Vendues par

**MASSICOTTE SPORTS INC.**

**TIRAGE le 10 JUIN**

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

## UNE TOUTE NOUVELLE FACON DE JOUER DE L'ORGUE HAMMOND AVEC

Spécialement conçu pour les gens qui veulent apprendre à jouer de l'orgue rapidement, sans cours, ni heures de pratique. Hammond présente



Cette innovation musicale combine l'accord à un doigt avec un système exclusif de mémoire visuelle.

Cet orgue Hammond offre les caractéristiques suivantes: la réverbération, le Vibrato, l'Auto-Vari 28 (7 rythmes avec 28 variations différentes), l'accord automatique et le Note-A-Chord.

Voici ce que le Note-A-Chord fait pour le joueur débutant: **Accord à un doigt:** Pressez le bouton Note-A-Chord et n'importe lequel des 20 accords à un doigt sera barré lorsque vous le toucherez. Avec la "mémoire visuelle", vous saurez immédiatement quel accord vous avez joué. Vous saurez immédiatement quel accord jouer ensuite.

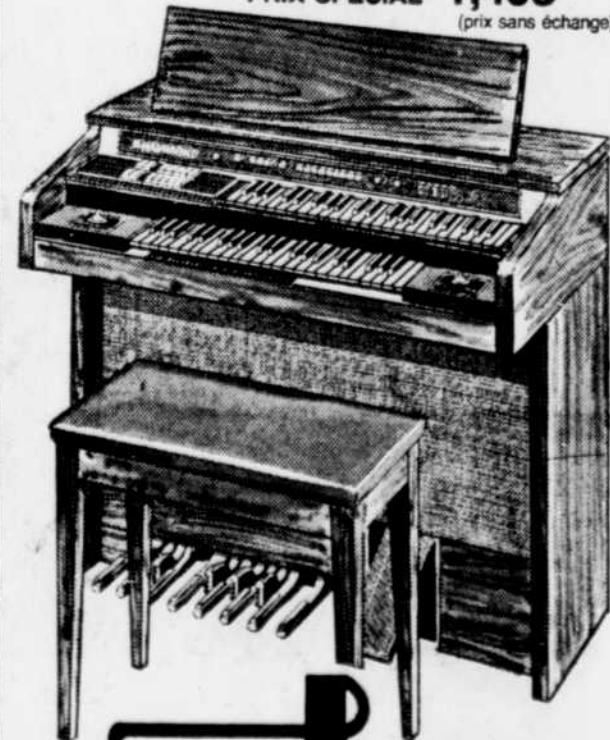
**Pour l'accord à 3 doigts:** Pressez simplement un bouton. A partir de ce moment, n'importe lequel de vos accords à 3 ou 4 doigts sera tenu en place. Les autres accords sont limités quant au nombre d'accords disponibles. Avec le Note-A-Chord de Hammond, n'importe lequel des accords à trois ou quatre doigts qui existent est doté de la "mémoire visuelle". Que vous jouiez un accord à un ou trois doigts, les notes seront tenues en place. Ceci vous permet d'avoir la main gauche libre pour faire des changements de rythme ou autres. Pas besoin de vous presser, Note-A-Chord se souvient de ce que vous avez joué.

**Note-A-Chord et l'accord automatique:** Une autre exclusivité Hammond. Il fait un professionnel d'un débutant. L'accord automatique donne les accords et les notes des pédales en alternance, quel que soit le rythme sélectionné. Choisissez n'importe quel rythme, il est votre automatiquement, ou combiner les rythmes pour variations additionnelles.

Note-A-Chord est l'innovation la plus nouvelle de Hammond, qui met à la portée de tous un nouveau monde musical.

**PRIX SPECIAL \$1,495**

(prix sans échange)



**marc legrand musique**

PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-9392

NOUVELLE BOUTIQUE AU CENTRE JADIS 623-5425



Un bon maître!

Grant Thomas, de Austin, au Texas, a partagé avec Layla, un chien dalmatien, cette cellule réservée aux animaux. Thomas entendait ainsi protester contre la saisie de son chien qui, selon les règlements locaux, aurait dû se trouver dans un lieu clôturé, ou en laisse. "Layla est un bon chien, de dire Thomas, et il n'importait personne."

## Enquête à Gaspé sur la mort par le feu d'un jeune homme

par Lucien LATULIPPE

L'enquête se poursuit à Gaspé en rapport avec la mort de Francis Synotte, âgé de 20 ans, qui a péri par le feu dans une cellule capitonée de l'Hôtel-Dieu de Gaspé. Un chimiste de l'Institut médico-légal de Montréal s'est joint aux enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Le jeune homme de l'Anse-aux-Griffons avait été hospitalisé, vendredi dernier. Le lendemain, il aurait fait preuve d'une agressivité excessive et un médecin a ordonné de le placer en cellule.

Une demi-heure plus tard, de la

fumée s'échappait de la cellule. On se porta au secours du jeune homme qui est mort peu après.

La SQ laissait entendre, hier, que deux cartons d'allumettes avaient été trouvés dans les vêtements de la victime qui aurait elle-même provoqué l'incendie en mettant le feu à ses bas.

La date de l'enquête devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies, n'a pas été fixée.

Lors de son passage en Gaspésie, le chimiste Leduc s'est également rendu à Newport où Jean-Eudes Sirois, âgé de 23 ans, a péri dans l'incendie de sa roulotte, dimanche dernier. Mme Sirois a pu s'échapper.

Le couple serait rentré vers 1h. Quelques deux heures plus tard, il était éveillé par la fumée. En tentant de se sauver par la porte, M. Sirois aurait été traqué par la fumée et il s'est écroulé. Son épouse a sauté par la fenêtre de la chambre à coucher.

L'enquête a révélé que l'incendie avait éclaté dans un divan et qu'une cigarette était éventuellement en cause.

Par ailleurs, un agent de la brigade de crime contre la propriété de la SQ à Québec s'est rendu à Notre-Dame-du-Lac, hier, pour enquêter sur l'origine d'un incendie qui a ravagé une maison. L'enquêteur doit revenir à Québec, aujourd'hui.

**CABARET LE BRUMO**  
DU NOUVEAU à compter de 11h00 à 14h00  
MENU du JOUR 1.99 à partir de  
servi par nos SERVEUSES TOPLESS et BOTTOMLESS  
Les Saules  
2576, boul. Hamel - 871-5706

Dans le quartier Les Saules rattaché au casse-croûte  
**LA BINERIE**  
NOUVEAU DELICATESSEN (coin des boul. Hamel et Masson)  
FROMAGES et VIANDES canadiennes et importées  
PATISSERIES ASSORTIES  
Service complet de traiteur A VOTRE SERVICE 24 HEURES SUR 24 7 JOURS PAR SEMAINE

Nouvelle adresse  
**PAUL LAMBERT**  
OPTOMETRISTE  
Examen de la vue — Lunettes — Verres de contact (autrefois au Syndicat de Québec Ltée)  
475 est, boul. Charest (près de la rue de l'Eglise)  
Rendez-vous: 529-2179

**le plus grand disquaire\* à Québec**  
2 étages  
\* vraiment québécois

"PAW'N HEARTS"  
**VAN DER GRAAF GENERATOR**

"LARK'S TONGUES IN ASPIC"  
**KING CRIMSON**

\$3.99

"LET IT BE"  
**THE BEATLES**

**MARK-ALMOND**

\$2.99

"NURSERY CRYME"  
**GENESIS**

"LOVE, DEVOTION, SURRENDER"  
**SANTANA**  
JOHN McLAUGHLIN

4.99

"DARK SIDE OF THE MOON"  
**PINK FLOYD**

GENESIS LIVE

musique d'avenir

1095, rue St-Jean (Vieux) Québec - Tél.: 694-0723

**INTER-CITÉ, COURTIER**

EDITH SEGUIN  
628-0587

LISE VALENTINE  
527-4412

AVENDRE  
Inter-Cité  
...au service des Québécois

ANDRÉ ROCHETTE  
651-3376

JEAN-GUY ROCHETTE  
842-8347

Tél.: 628-6735

P. H. Everell, Evalueur Agréé et directeur de Inter-Cité Courtier, annonce que Mesdames Edith Séguin, Lise Valentine et MM. André Rochette et Jean-Guy Rochette se sont associés à Inter-Cité Courtier en Immeubles. Tous ces représentants font partie du Club du Million. Cette nouvelle firme de courtage couvrira tous les secteurs du Québec Métropolitain au niveau achats-ventes, prêts hypothécaires et évaluation immobilière.

Notre choix vous donne les idées...

**encadrements ste-anne inc.**  
art-décoration-luminaire

- 560, BOUL. HAMEL, QUÉBEC
- GALERIES STE-ANNE, GIFFARD
- PLACE ST-LOUIS DE FRANCE, STE-FOY
- GALERIES CHAGNON, LEVIS
- PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

Chez nous tous nos clients sont un peu artistes. Des artistes qui expriment leurs talents par des créations originales ou leur bon goût.  
Cadres, matériel d'artistes, tableaux, miroirs, horloges, bibelots, meubles et luminaires.



lévis la banlieue de québec

# le québec métropolitain

## dans nos régions



Ordre du mérite

Collaboration Publigraphie Enr.

Le journaliste au SOLEIL, Paul-Henri Drouin, de Sainte-Marie de Beauce, est devenu mardi soir, le 15e Beauceron depuis trois ans, à se voir remettre un certificat de l'Ordre du mérite de la Chaudière, lors d'un souper qui a eu lieu au restaurant l'Igloo, à Saint-Georges de Beauce, sous la présidence de M. Alain Marquis. Ce parchemin a été remis à M. Drouin pour son dévouement à la cause du sport dans la Beauce et les comtés avoisinants, a souligné M. Marquis en remettant le certificat au récipiendaire que l'on voit ci-dessus à droite.

### L'Amiante

Le député du comté de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Gilles Grégoire, a donné son appui au projet de transformer en un centre de recherches sur l'amiante une partie du pavillon qui deviendra disponible lorsque les travaux d'agrandissement actuellement en cours du CEGEP de Thetford Mines auront été achevés. L'Université de Sherbrooke a déjà offert sa collaboration.

### Portneuf

En collaboration, la commission scolaire Mgr Vachon et le club Optimiste de Saint-Raymond tiendront une semaine de la sécurité à bicyclette du 21 au 28 mai prochain. A cette occasion un programme spécial a été mis sur pied comprenant cours, projection de films sur la sécurité, test, etc... lequel se clôturera par un rodéo dimanche le 28 mai. Les responsables de cette semaine de sécurité sont MM. Michel Matte de la commission scolaire Mgr Vachon et Martin Moisan du club Optimiste de Saint-Raymond.

### Charlevoix

Après l'avoir fait sans trop de succès auprès de la compagnie Donohue, la municipalité de Clermont s'est maintenant adressée au Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers de Clermont, afin que la compagnie soit sensibilisée sur l'at-

tention qu'elle devrait porter à l'engagement des jeunes travailleurs de Clermont. Si la Donohue veut se reconnaître une certaine obligation à l'échelle de la région, elle devrait, selon la ville de Clermont, attacher une attention particulière aux jeunes travailleurs locaux.

### La Côte-du-Sud

Le conseil de ville de La Pocatière, dans le but de mettre un terme aux querelles qui, ces derniers mois, ont opposé le maire et les conseillers, prépare un règlement municipal pour définir, une fois pour toutes, de quelle façon seront faites les dépenses de la municipalité. Le conseiller René Brousseau a aussi donné un avis de motion en vue d'un règlement devant faciliter l'orientation des débats au conseil municipal.

### La Rive-Sud

Le 37ème congrès annuel de la Légion royale canadienne dans la province de Québec, qui aura lieu à Lévis, du 20 au 22 mai, bénéficiera d'un service de traduction simultanée. Le coordonnateur pour la préparation de ce congrès, M. Antonio Lambert, a révélé qu'une subvention au montant de \$2,950 a été promise à cette fin par le Secrétariat d'Etat à Ottawa. Quelque 500 délégués sont attendus pour ces assises sur la Rive-Sud de Québec.

## Centre d'accueil permanent jugé indispensable à Québec

par René BEAUDIN

La pression monte chez les organismes d'action sociale pour l'ouverture d'un centre d'accueil permanent, pour les itinérants, migrants, vagabonds, clochards, etc...

Suite à la fermeture, il y a quelques semaines, du "refuge" de la rue Saint-Vallier, les "itinérants" de Québec ne bénéficient plus d'aucun service d'accueil bénévole permanent.

Une quinzaine d'organismes privés ou semi-privés d'assistance se sont réunis lundi dernier pour faire le point. Ils en sont venus à la conclusion que l'actuel projet Motiv-Action, qui fonctionne sur une base provisoire dans le cadre des projets PIL, devient permanent et soit subventionné par le ministère des Affaires sociales. On se souviendra que, récemment, l'initiateur d'un autre projet PIL (L'Accueil) faisait dans le même but une demande au ministère.

Les dirigeants de Motiv-Action ont tenu, hier, une conférence de presse pour souligner l'urgence de la réouverture d'un tel centre d'accueil. L'actuel projet de Motiv-Action expire le 24 juin prochain.

Une demande de subvention de l'ordre de \$200,000 sera formulée auprès du ministère des Affaires socia-

les. Il s'agit à peu près de la somme versée par le ministère à l'ancien "refuge" de la rue Saint-Vallier.

Motiv-Action affirme avoir l'appui du CLSC, de Sobriété-Canada, Carrefour des Oliviers, Centre Nomadi, Centraide...

Mlle Héliane Arsenault et M. Yvon Paradis, qui ont parlé au nom de Motiv-Action, ont en outre révélé que c'est la Centrale de police du Parc Victoria, qui a incité le ministère des Affaires sociales à entrer en contact avec leur organisme.

Une permanente du Centre des services sociaux, Mlle Lyse Robichaud, assistait en outre à la réunion de presse.

L'actuel projet de Motiv-Action fonctionne depuis trois ans.

Né sous l'impulsion de l'Association des Jeunes croyants, c'était, à l'époque, un centre d'accueil et d'intégration sociale. Il ne s'occupait toutefois pas d'hébergement.

Le centre d'accueil est, depuis janvier dernier, connu sous le nom de Motiv-Action, c'est-à-dire depuis qu'il fonctionne avec les subventions du Programme des initiatives locales.

Motiv-Action, toutefois, a toujours fonctionné par sollicitations matérielles ou monétaires. Ainsi, une grande partie de la nourriture était fournie par les commerçants aux prises avec des surplus de stocks ou une marchandise, toujours excellente, boudée par

le consommateur. Seule la viande a dû être achetée.

Outre l'hébergement, temporaire, Motiv-Action s'occupe d'aide au relogement, de prospection d'emplois, de services sociaux et culturels et de loisirs pour les itinérants.

A long terme, Motiv-Action entend centrer son action d'hébergement sur les jeunes de 18 à 30 ans. A court terme, toutefois, Motiv-Action recevra les gens de toutes couches sociales.

Motiv-Action est située actuellement au 537 de la rue Sainte-Marguerite, dans le quartier Saint-Roch. C'est là, dans un très vaste local, que Motiv-Action, la subvention aidant, installera son centre d'hébergement qui fonctionnera 24 heures par jour.

## Lévis n'aura pas de café-terrasse

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Lévis n'aura ni café-terrasse ni Auberge de jeunesse.

Le maire, M. Vincent-F. Chagnon, en a fait l'affirmation très catégorique, hier soir, à l'hôtel de ville, devant une cinquantaine de personnes qui participaient à une assemblée de consulta-

tion au sujet de la préparation du programme d'amélioration de quartier, un projet qui doit être dévoilé en détail dans une couple de semaines.

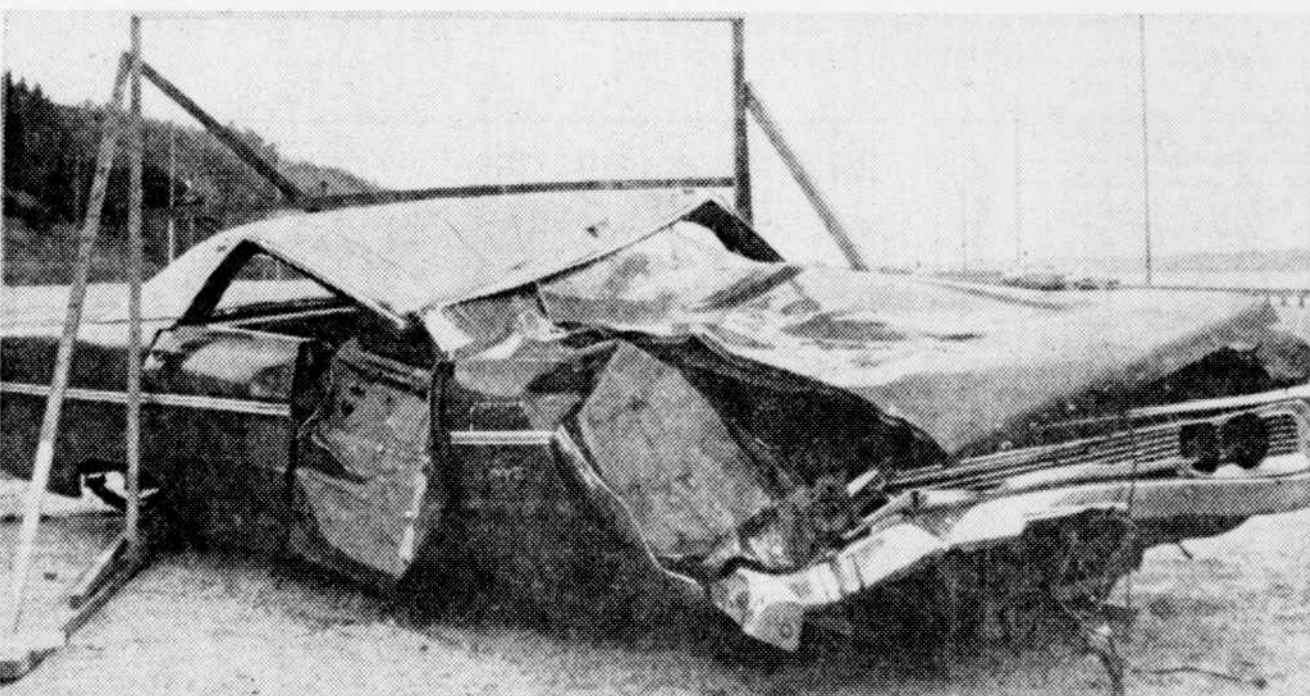
Sur un ton très ferme, M. Chagnon a aussi signalé qu'il a à ce sujet l'appui de tout le conseil de ville. "La décision a été prise depuis un certain temps et nous n'avons pas l'intention de la changer", a-t-il ajouté.

Le maire a fait cette intervention à la suite d'une certaine réaction des participants vis-à-vis une proposition d'un café-terrasse à côté de l'ancienne église anglicane devant être transformée en centre d'art sur la rue Wolfe. La semaine dernière d'ailleurs, une requête avait été signée par un bon nombre de citoyens du secteur concerné, s'opposant à tout projet susceptible d'entraîner du bruit ou du désordre.

## Inscription qui fait sourire, sur la route 20

DOWNTOWN — L'inscription "Saint-Romuald Downtown" fait sourire de nombreux automobilistes sur l'autoroute 20. Les employés préposés à la signalisation étaient sans doute fortement influencés par l'histoire. Mais il y a une belle lurette que les Irlandais, qui étaient plutôt domiciliés dans le secteur appelé New Liverpool, non loin du pont Garneau, ont appris le français. Le maire de Saint-Romuald, M. Paul-E. Dubé, considère d'ailleurs qu'il y a si peu d'anglophones dans sa municipalité qu'il fait installer présentement des panneaux d'arrêts obligatoires unilingues français au coins des rues.

"Mais sur la 20, comme il s'agit d'une réalisation fédérale-provinciale et qu'il y passe beaucoup d'étrangers, il faut peut-être se montrer plus souples", selon le maire Dubé, qui ne peut s'empêcher de montrer des doutes quant à l'utilité de l'inscription en anglais sur la transcanadienne vis-à-vis sa municipalité.



Le Soleil, Gilles Lafond

### Prudence sur les routes

A l'occasion de la Semaine de la police, qui se terminera samedi prochain, le Service de la protection publique de la municipalité de Boischatel, en banlieue de Québec, souligne à sa façon que la prudence est toujours de mise, sur les routes du Québec. Les automobilistes circulant sur le boulevard Sainte-Anne peuvent ainsi facilement remarquer, sur le terre-plein, ce que peut devenir leur "rutillant" "placement" de \$7,000 ou \$10,000...

# Médaille

## Aucune cigarette n'est plus faible.

## Comparez les chiffres.



## La cour de la Haye décidera du sort d'une franco-canadienne

VERSAILLE (AFP) — La longue bataille juridique engagée simultanément en France et au Canada par deux époux déchirés et dont l'enjeu est une fillette de quatre ans n'est pas prête de prendre fin: le père de l'enfant résidant à Rambouillet (près de Paris) a demandé à ses avocats d'introduire un recours devant la cour internationale de La Haye. Sous le coup d'un mandat d'arrêt, M. Dulong ne peut en effet se rendre au Canada pour voir sa fille qu'il n'a pas vue depuis deux ans.

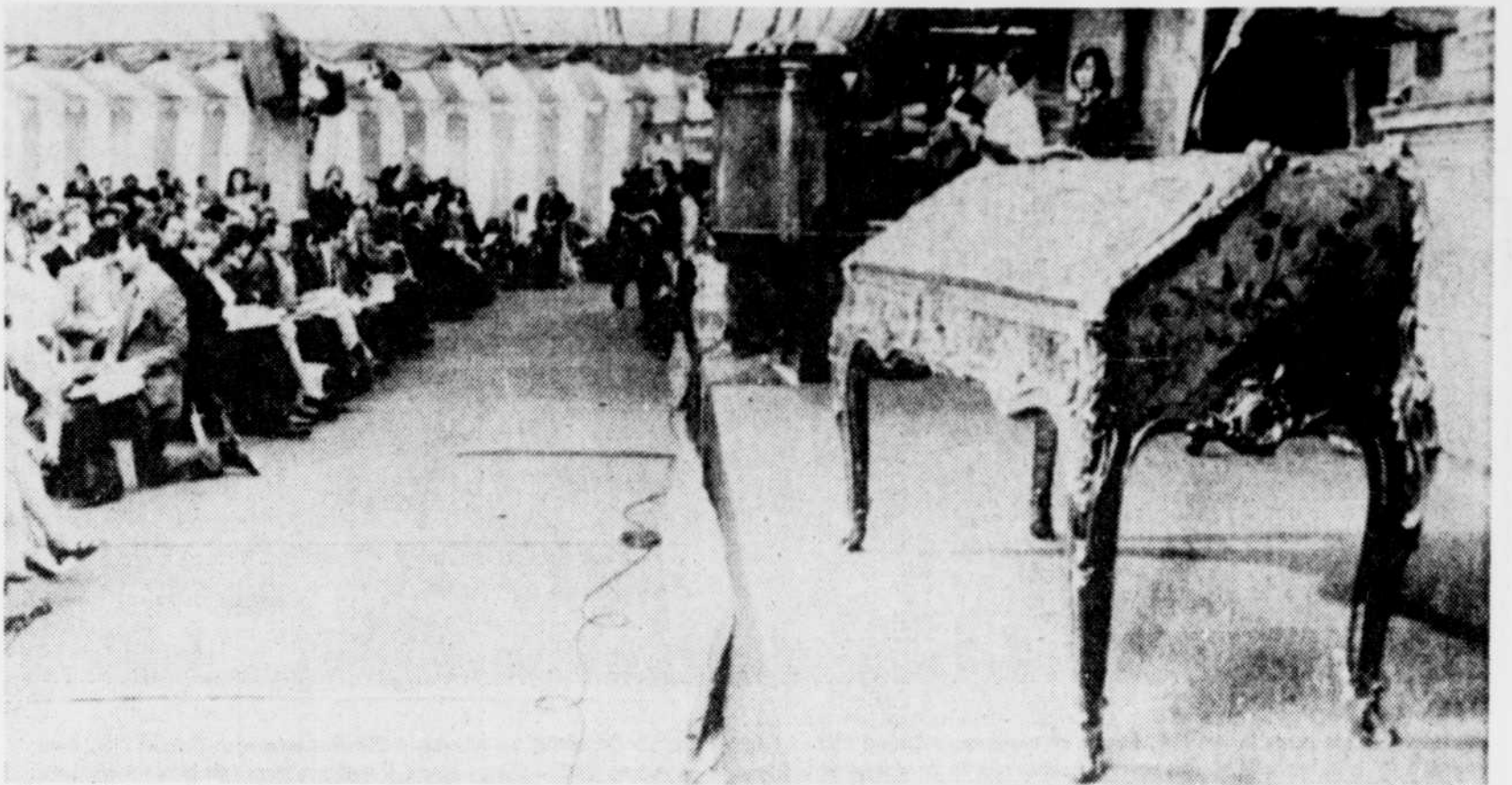
Tirillée entre son père André Dulong professeur de

judo à Rambouillet et sa mère Loredana Weichel, riche Canadienne de Vancouver, la petite Lucienne se trouve depuis 1975 au coeur d'un conflit où toutes les décisions de justice prises en France et au Canada se contredisent au point de devenir impossibles à appliquer.

Après la rupture brutale des jeunes époux en 1974, le bébé franco-canadien avait été emmené par sa mère au Canada, avant d'être en avril 1975 kidnappé par son père et ramené à Rambouillet. C'est là qu'un mois plus tard, la petite Lucienne était de nouveau enlevée par des amis de sa mère, et ramenée par avion-taxi dans la région de Vancouver. Pendant ce

temps, la justice canadienne avait confié Lucienne à la garde de sa mère et accordé au père un droit de visite régulier. Ce qui est plus grave, la cour provinciale de Vancouver avait prononcé contre le père ravisseur un mandat d'arrêt international.

De son côté, le tribunal civil de Versailles a dernièrement pris une décision en totale contradiction avec celle de la justice canadienne: les juges français ont confié la garde de Lucienne à son père et accordé à sa mère un droit de visite. Actuellement, la fillette est à Vancouver chez sa mère qui a déclaré qu'elle refusait de tenir compte du jugement rendu par la justice française.



Une pièce de valeur

Un secrétaire Louis XV vieux de 220 ans a été vendu pour la somme de \$476,000, hier, en Angleterre. C'est le comte Rosebery, arrière petit-fils du baron Meyer de Rothschild qui a racheté ce meuble de la collection Rothschild mise aux enchères, hier, à Mentmore Towers, pour régler les taxes de succession.

## Soupçonné du meurtre de 4 enfants

BIELEFELD, Rhénanie-Westphalie — (AFP) — Un travailleur agricole ouest-allemand âgé de 37 ans, Rolf Kirchhoff a été arrêté hier à Bielefeld (Rhénanie-Westphalie) par la police ouest-allemande, qui le soupçonne d'avoir tué les quatre enfants qu'il avait eus avec une jeune femme de 26 ans, qu'il séquestrait depuis une dizaine d'années après l'avoir aidée à s'enfuir de l'assistance publique.

Rolf Kirchhoff a déclaré peu après son arrestation qu'il n'avait tué qu'un seul des quatre enfants, et que les autres étaient morts à leur naissance, la jeune femme ayant accouché seule et sans soins. Les enquêteurs présumant que l'ouvrier agricole a jeté les corps des enfants dans une décharge publique, ou qu'il les a simplement déposés dans des caisses de carton, au bord de la route.



## Rapporté disparu

Cet homme âgé de 35 ans est rapporté disparu depuis la fin de semaine dernière. Il se trouvait à la colonie de vacances du lac Sept-Îles, dans le comté de Portneuf. Souffrant de déficience mentale, il peut difficilement s'orienter et la Sûreté du Québec croit qu'il peut errer dans le comté. Il mesure cinq pieds et deux pouces et il pèse 140 livres. Toute personne qui l'a vu est priée de communiquer avec la Sûreté du Québec.

## VILLE DE BEAUPORT

**AVIS PUBLIC**  
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le greffier de la Ville de Beauport:  
1- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport, tenue le 16 mai 1977, le règlement numéro 77-090 prohibant l'amoncellement de la neige ne provenant pas d'une rue, à proximité des lieux d'habitation et des cours d'eau a été adopté.  
2- Qu'il peut être pris connaissance du dit règlement au bureau du soussigné, durant les heures de bureau.  
3- Que ce règlement entrera en vigueur suivant la loi.  
Donné à Beauport, ce dix-septième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-dix-sept.  
Le Greffier de la Ville  
JACQUES SIMONEAU, s.m.a.

# "la voiture du renouveau"



Le coupe Regal.  
Un sedan quatre portes Regal est également livrable.

## Quiconque a supporté l'hiver dernier mérite une Buick, comme la Century ou la Regal de grandeur moyenne.

Célébrez le renouveau avec une voiture neuve, une voiture qui vous communiquera l'allégresse de la saison nouvelle.

La Buick Century, la Century Special de prix plus modique, la Century Custom pleine de brio, ou encore...la Regal.

Chacune offre la qualité et le fini d'exécution qui sont de tradition chez Buick. C'est une voiture

moyenne de grand chic, aux performances impressionnantes, comme il convient à une Buick.

Quant à la Regal, son équipement intérieur est d'un confort parfait.



# BUICK

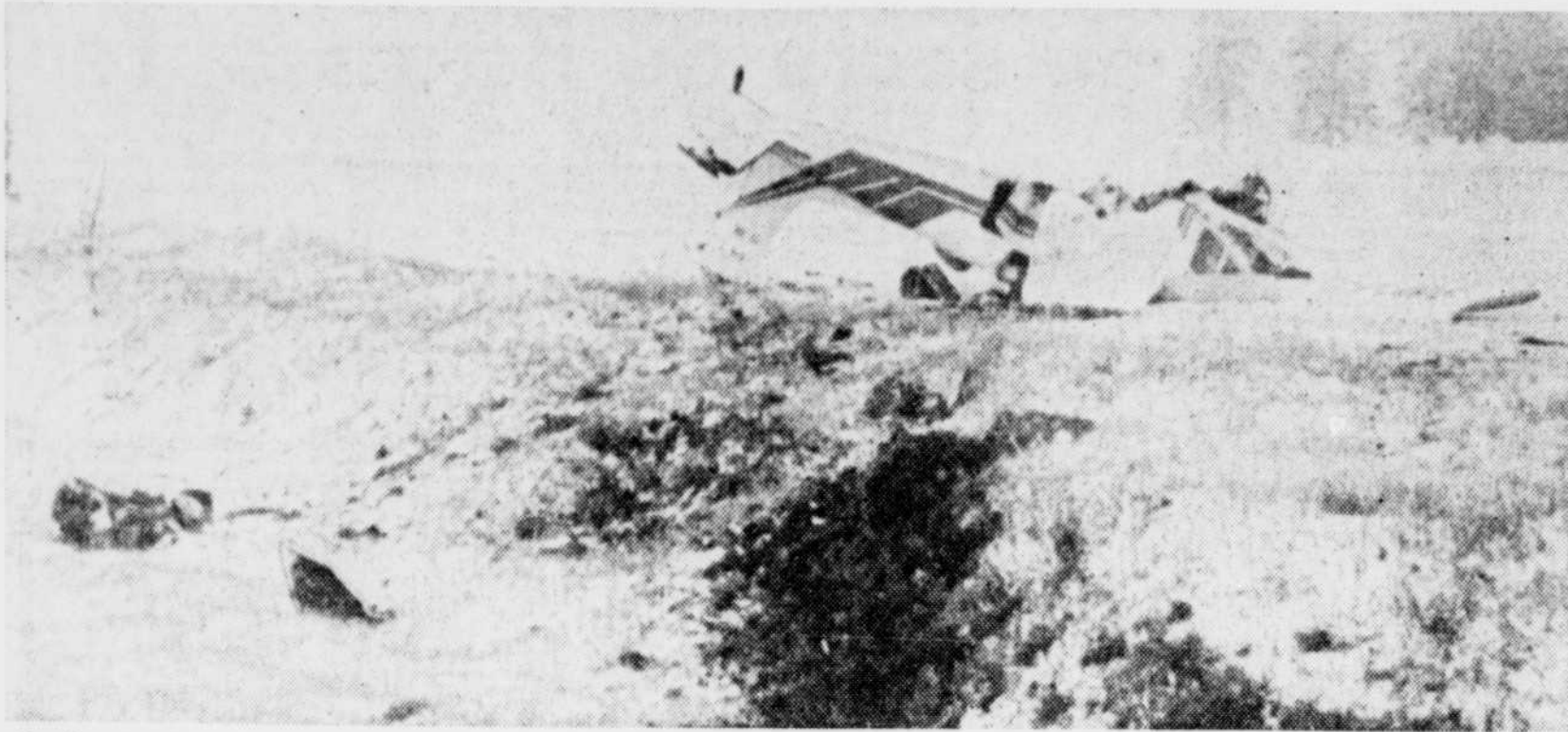
Toi, tu me plais!

La banquette dans les dossiers individuels a des garnitures magnifiques et un accoudoir central pliant.

La Regal peut être équipée en option d'un siège divisé 60/40 à deux sections réglables séparément.

La Regal vous invite à l'évasion.

C'est la voiture du renouveau, pour la saison nouvelle! Allez la voir chez le concessionnaire Buick.

**Trois morts**

Trois personnes ont perdu la vie, hier, lorsque ce monomoteur Cessna 180 s'est écrasé près de Grassfield, en Alberta, à 28 milles au nord de Calgary. La photo ci-dessus a été prise quelques minutes après l'accident par Vit Snucins qui passait par là en voiture, l'avion s'étant écrasé à quelques verges de la route 2A, juste au-delà du fossé.

## Moins de crimes au Québec, en 1976

(PC) — Le nombre d'infractions au code criminel a baissé en 1976 par rapport à la moyenne établie de 1971 à 1975, révèle le rapport annuel de la Sûreté du Québec déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

Le rapport indique que 31,473 infractions ont été signalées à la SQ en 1976, soit 4,4 pour cent moins que la moyenne pour les cinq années précédentes.

C'est au niveau des offenses contre la moralité que la diminution a été la plus spectaculaire, soit une baisse de 74 pour cent.

Les deux seuls types de crimes qui ont augmenté en proportion sont les vols par

effraction (augmentation de 14,7 pour cent) et les possessions d'armes offensives (27 pour cent).

Au niveau du territoire, la commission d'infractions au code criminel a diminué dans toutes les régions du Québec sauf dans le Bas-St-Laurent et dans l'Estrie. C'est au Saguenay-Lac-Saint-

Jean que le taux de crime a connu une baisse appréciable, grâce à une diminution de 29 pour cent.

Enfin, le rapport annuel de la SQ rend un hommage particulier aux agents Michel Bédard et Gerald Desfossés, tous deux tués au devoir en 1976.

## Huit personnes reliées à une affaire de mari

VANCOUVER (PC) — La police fédérale a délivré des mandats contre huit personnes reliées à une affaire de marijuana dont 2,5 tonnes ont été découvertes dans un réservoir septique enfoui, près de Cultus Lake, à l'est de Vancouver, mercredi dernier.

Selon la police, des accusations de conspiration pour

trafic de marijuana ont été portées contre les personnes suivantes: Robert Dennis Pelletier, Christina Minich, Jaymond Matthew Carr, Colin Gilbert Morris Kerr, Michael David Rogerson, Dennis Jordhoy, Rose Sexsmith et son mari, Larry.

Le couple Sexsmith a été arrêté à Calgary.

# Jonathan Simon

## VENTE D'ENTREPOT

REDUCTION DE

# 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Manteaux en cuir véritable, jaquettes et vêtements sport pour hommes et femmes



JONATHAN SIMON

LE SPECIALISTE DU CUIR LE PLUS RECONNU AU CANADA

**PLACE LAURIER**

2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec.

**PLACE STE-FOY**

2464, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec.

EN SPECIAL  
CETTE SEMAINE

## HOMARD

DES ILES DE  
LA MADELINE

2<sup>99</sup>  
LA LB



## SAUMON

FRAIS  
DU  
PACIFIQUE



POISSONNERIE  
STE-FOY  
INC.

Centre d'achats Neilson  
3200, boul. Neilson  
Ste-Foy  
Tél.: 651-3150

DELICATESSES  
ET POISSONNERIE  
SILLERY INC.

1272,  
Chanoine-Morel,  
Sillery, Qué.  
Tél.: 527-2842

## Et la clôture?



Vous avez besoin d'une clôture à maille de chaîne, mais vous n'avez pas encore pris de décision à ce sujet? N'attendez plus et faites comme tant d'autres Canadiens, 250,000 en 20 ans seulement, qui ont utilisé la clôture Frost pour protéger et embellir leur terrain.

Communiquez avec les spécialistes de chez Frost des aujourd'hui.

Estimation gratuite, sans engagement de votre part.

**653-5772/3**

**FROST**

# Somptueux préparatifs en vue du sacre de Bokassa 1er

PARIS (AFP) — Quelque 150 chevaux de selle français vont être prochainement sélectionnés et envoyés dans l'empire centrafricain pour participer aux festivités entourant le sacre de l'empereur Bokassa 1er de Centrafrique, vraisemblablement le 4 décembre prochain. En revanche, le plus grand secret entoure la confection de la couronne et du carrosse impérial dont on ne sait pas encore s'ils seront de fabrication française.

Un éleveur français de Normandie, ouest de la France, a en effet été pressenti par le gouvernement centrafricain pour mener à bien la délicate mission de choisir les plus belles bêtes de selles françaises qui participeront à l'éclatante parade du sacre.

L'éleveur normand, Jean Dillée, 56 ans, est l'un des meilleurs spécialistes français de dressage des chevaux attelés puisqu'il a obtenu le 2ème degré d'attelage à quatre chevaux, un diplôme fort prisé et décerné avec parcimonie.

Parmi les 150 chevaux sélectionnés, 120 sont destinés aux quatre pelotons de 30 hommes qui prendront part à la parade. Le gouvernement centrafricain a décidé de choisir les 120 bêtes en Afrique pour ne pas compliquer les problèmes de transport, assure-t-il. En outre, dix chevaux qui devront être impérativement de couleur blanche sont destinés à l'attelage principal du carrosse impérial. Comme il est très difficile de trouver des chevaux

blancs en Normandie, M. Dillée ne sera pas chargé de cette mission. Les autorités centrafricain ont décidé d'aller chercher les dix chevaux blancs en Tchécoslovaquie.

M. Dillée, qui assure avoir

reçu toutes les assurances financières nécessaires de la part du gouvernement de Centrafrique, devra former dans son haras tous les attelages centrafricains avant de se rendre en octobre dans l'empire surveiller les derniers préparatifs avant le

jour du sacre, le 4 décembre. Mais l'éleveur français admet volontiers que le problème du transport des chevaux n'ira pas sans difficultés.

La couronne et le carrosse?

En ce qui concerne la con-

fection de la couronne que portera ce jour là l'empereur Bokassa 1er et la fabrication du carrosse impérial, on ne sait pas encore s'ils seront d'origine française. Interrogés, les joailliers de la place Vendôme à Paris, haut lieu international du diamant et

du bijou, assurent ne pas avoir été sollicités. Mais on peut faire observer que le secret le plus absolu entoure généralement ces situations dans les milieux d'affaires.

D'autres artisans français sont, quant à eux, prêts à tout

appel des autorités centrafricaines. Ainsi, un des rares "carrossiers" de France assure être en mesure de construire éventuellement un carrosse impérial. "Ce serait un travail gigantesque qui nous demanderait au moins six mois", assure-t-il.



Le sacre de Bokassa 1er de Centrafrique aura vraisemblablement lieu le 4 décembre.

## Salon Jade

**Désirez-vous être séduisante de midi à minuit?**

C'est possible si vous faites confiance au Salon Jade et à ses adorables robes bain de soleil importées de France ou de fabrication canadienne.

Cartes de crédit acceptées.

1148, rue St-Jean  
Place Laurier  
Centre Jadis  
5555, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg  
(continuité de l'Avenue du Colisée)

**PERDEZ de 5 à 7 livres par SEMAINE avec le**  
BREUVAGE ALIMENTAIRE INSTANTANÉ  
**SANTEX**  
POUR UNE ALIMENTATION RATIONNELLE

PERDEZ de 5 à 7 livres par semaine en remplaçant le repas du soir par 2 à 3 cuillerées à soupe de SANTEX que vous mélangez à de l'eau tiède. Buvez avec une paille et mangez une pomme. Ce repas contient 80 calories. Une fois absorbé il remplira votre estomac et vous n'aurez plus la sensation d'avoir faim; le surplus de calories que votre système demande est puisé dans vos réserves de gras.

Provision pour une semaine: **\$13.99**  
Poids: 250 grammes

Provision pour deux semaines: **\$24.99**  
Poids: 500 grammes

**TELERGON**  
VÉRITABLE GELÉE ROYALE  
24 AMPOULES BUVABLES 5 ML  
**\$16.99**

COMMANDES TELEPHONIQUES: (418) 653-4081

COMMANDES POSTALES: S.V.P. Ajoutez \$1.00 pour frais de poste et manutention

Faites-moi parvenir  une provision pour une semaine de SANTEX à \$13.99  une provision pour deux semaines à \$24.99

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... PROV. ....  
CODE POSTAL .....

BISODEC INC.  
1270, avenue La Lorraine  
Ste-Foy, Qué.  
G1W 3Y4

# Un cadeau en prime pour embellir votre peau de Helena Rubinstein

**BIO-CLEAR CLEANSER**  
DÉMAQUILLANT  
Helena Rubinstein 60 ml

**FRESH COVER**  
COOL MOISTURE  
LOTION FRAÎCHE HYDRATANTE  
Helena Rubinstein 30 ml

Voici un cadeau pour votre teint. Un produit de soins pour la peau, formulé pour votre propre type de peau. Recevez, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES, un cadeau—échantillon de format généreux, choisi parmi les quatre produits de beauté Helena Rubinstein offerts en prime, lorsque vous achetez un produit de beauté format ordinaire.

Un visage rayonnant au teint clair et propre est la source même de la beauté. Pour cela soignez votre peau avec des produits qui ont été spécialement conçus pour votre type de peau particulier. Ainsi Bio-Clear convient à une peau jeune qui est soit huileuse ou temporairement difficile. Fresh Cover est destiné aux peaux normales ou huileuses tandis que Skin Dew est idéal pour les peaux normales ou sèches. Ultra Feminine est formulé pour restaurer l'équilibre d'hydratation des peaux sèches sujettes aux gerçures.

Une esthéticienne compétente d'Helena Rubinstein sera heureuse de vous aider à déterminer votre propre type d'épiderme. Elle se fera un plaisir d'analyser votre peau et de vous remettre un schéma de cette analyse. Ces renseignements vous aideront à suivre une routine de soins quotidiens. Venez chercher votre cadeau offert en prime et demandez une consultation pour embellir votre peau. Dépêchez-vous! L'offre n'est valable que pour une période limitée.

En vente dans les principaux magasins à rayons et les grandes pharmacies, ment stores and finer drug stores.

**Skin Dew**  
VISIBLE ACTION CLEANSER  
DÉMAQUILLANT À ACTION VISIBLE  
Helena Rubinstein 60 ml

**Ultra Feminine**  
EMOLLIENT MOURISSANT ET HYDRATANT  
EMULSION ADoucissante ET HYDRATANTE  
Helena Rubinstein 30 ml

Helena Rubinstein / La Science de la Beauté



# Qualité supérieure Supercycle Medalist à 10 vitesses

# 124<sup>95</sup>

Homme, 21 ou 23"  
Cadre dame 21"

Entièrement assemblée

Une bicyclette qui n'a plus à faire ses preuves! Faite spécialement pour nous au Canada, elle a de nombreuses caractéristiques malgré son bas prix. Pneus phosphorescents, réflecteurs avant, arrière et sur les pédales. Cadre léger. Dérailleur de marque. Freins avant et arrière à tirage central avec leviers de sûreté. Selle de course rembourrée et poignées de guidon à ruban. Jantes, garniture et couvre-chaîne chromés. Roues 27"



**SUPERCYCLE**

**Cougar MX500, 15"**

Robuste  
cadre 15"  
en acier

# 99<sup>95</sup>

Sa belle allure et sa maniabilité plairont aux jeunes! Fourche avant et tube de guidon ultra-solides. Frein à rétropédalage efficace. Selle banane réglable. Pneus de 20 x 2.125 à dessin profond qui accroche à la route. Rouge avec garniture noire et blanche.



**Transformable surélévé**

Bicyclette idéale pour garçons et filles avec sa barre supérieure amovible. Stabilisateurs amovibles à pneus caoutchouc pour les tout petits. Cadre de 12 1/4" au joli fini vert pomme avec garniture blanche. Roues de 16 pouces. Pour enfants de 4 à 6 ans.



**Cougar II, 1 vitesse**

Cadre cantilever de 15"; barre protectrice et couvre-chaîne chromés; pneus 20 x 1.75 à dessin profond. Garçon (rouge feu); fille (bleu).

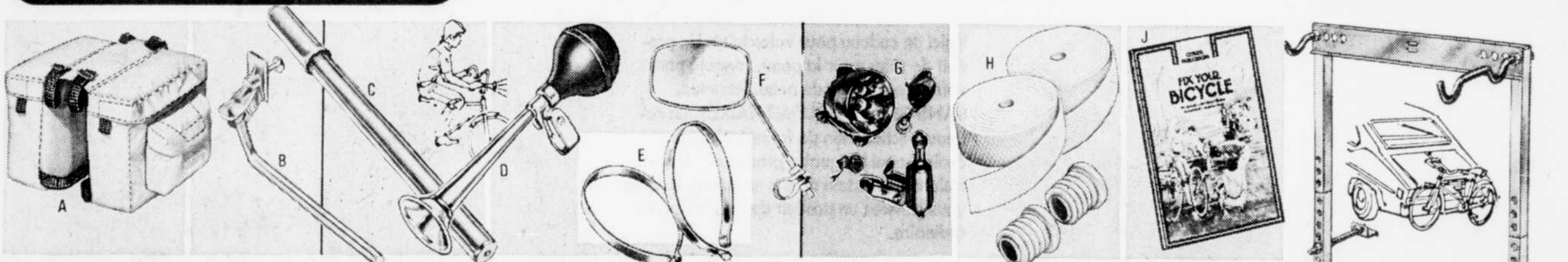
**Cougar II, 3 vitesses.** Vert à garniture noire. Garçon ou fille. **82<sup>95</sup>**



**Tourisme, 3 vitesses**

Cadre homme 20" et dame 19"; freins avant et arrière à tirage central; selle rembourrée à ressorts. Jantes chromées. Affaire splendide!

**Tourisme économique, 3 vitesses.** Homme 21" ou dame 19 1/2". **74<sup>95</sup>**



Pour le style et la sécurité, tous les chemins mènent chez Canadian Tire

Sacoche de 12 x 6 x 9 po. **13<sup>95</sup>**

A. Beau nylon rouge. Quatre sections. **13<sup>95</sup>** le jeu

Jeu arrière très grand. 5 sections. **19.95**

Sacoche 9 x 4 x 10". 2 sections. **6.95**

Sacoche arrière ovale 9 x 6 x 5". **5.29**

Toutes les dimensions sont approximatives

B. Bequille à 1 pied. Alliage solide. **1.79**

C. Pompe chromée. Légère et compacte. **2.39**

Corne chromée, 2 tonalités **1<sup>99</sup>**

D. Avertisseur puissant pour la sécurité des enfants. Environ 10 pouces de long. **1<sup>99</sup>**

Pincettes durables en métal **45<sup>c</sup>**

E. Pour éviter que le bas du pantalon se prenne dans la chaîne et se déchire. **45<sup>c</sup>**

Rétroviseur phosphorescent **1<sup>89</sup>**

F. Forme semi-rectangulaire; env. 4 3/8 x 2 5/8" avec tige de 6 1/2". Chromé. **1<sup>89</sup>**

Eclairage à dynamo 6 v. **5<sup>99</sup>**

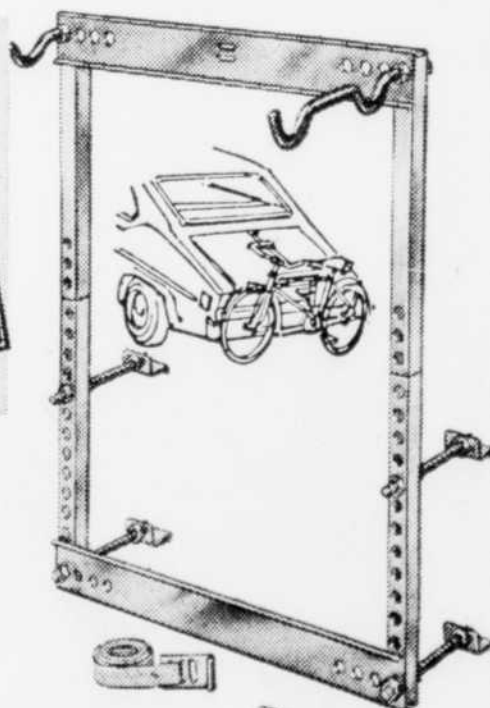
G. Phare à 2 faisceaux, interrupteur, feu arrière. Fort chromage. Avec fils, ferrures. **5<sup>99</sup>**

Rubans décoratifs de guidon **75<sup>c</sup>**

H. Couleurs variées. Longueur pour chaque côté plus embouts. **75<sup>c</sup>**

Manuel de réparation **3<sup>99</sup>**

J. Ouvrage bien illustré et facile à suivre. Pour réparer votre vélo sans problème. **3<sup>99</sup>**



**Porte-bicyclettes**

# 12<sup>95</sup>

Pour 2 vélos

En robuste acier chromé avec crochets en vinyle. Section supérieure amovible pour accéder au coffre sans démonter supports de fixation.



Dites "Sur mon compte" avec votre carte Canadian Tire ou épargnez davantage avec les billets-bonis au comptant

**3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT.**



**QUEBEC**  
20 BOUL. HAMEL  
Tél.: 687-2111  
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

**QUEBEC**  
2575 BOUL. STE-ANNE  
Tél.: 687-2661  
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

**LEVIS**  
ROND-POINT  
Tél.: 837-0221  
OPÈRE PAR J.W. LESSARD INC.

**STE-FOY**  
1170 RTE DE L'ÉGLISE  
Tél.: 687-2711  
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

**HEURES D'AFFAIRES:** Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (Garages: ouverts dès 8h. a.m. tous les jours - sauf le samedi à 9h. a.m.)

# Iron Ore paiera \$4,000 pour dommages à des voitures

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — La compagnie minière Iron Ore du Canada s'est engagée à verser \$3,650 en compensation et à payer \$365 de frais judiciaires après s'être reconnue coupable ces jours derniers de dommages causés par de la poussière de minerai de fer aux véhicules de 73 travailleurs stationnés à proximité de l'usine de bouletage, à Sept-Iles, en février dernier.

M. Gérard Doiron, vice-président de l'unité locale 5569 des Métallurgistes unis d'Amérique, pilote une requête type devant la cour provinciale, division des petites créances, mardi, et il a obtenu gain de cause comme pour les 72 autres cas identiques dont il était le mandataire.

Le règlement intervenu devant le juge Raymond Boucher est à l'effet que l'Iron Ore du Canada remettrait \$50 à chacun des 73 travailleurs concernés

et absorbe les frais judiciaires encourus.

Pour bien traiter le minerai de fer à son usine de bouletage de Sept-Iles, l'Iron Ore du Canada doit à l'occasion tamiser une seconde fois une certaine quantité de boulettes remises près de l'usine. Or, un bon matin de février dernier, la compagnie a entrepris cette opération de tamisage pendant qu'un vent fort balayait la région, recouvrant les voitures de poussière

rouge qui se serait infiltrée joyeusement jusqu'à l'intérieur des véhicules.

Reconnaissant l'existence de dommages, l'Iron Ore a soumis quelques propositions, dont un coupon pour que chaque voiture ait un rendez-vous au Salon de l'auto, à Sept-Iles, mais elles furent retirées plus tard. C'est alors que M. Doiron a été mandaté par 72 autres travailleurs pour aller défendre une requête devant les petites créances, avec le résultat qu'on connaît maintenant.

M. Marin confiait, hier, au SOLEIL, qu'il ne découragerait certainement pas des personnes comme les quelque 50 propriétaires de maisons unifamiliales situées dans le voisinage de la compagnie Iron Ore si ces derniers réclamaient des dédommagements. On sait que les visiteurs ou les nouveaux venus à Sept-Iles sont toujours impressionnés en traversant ce secteur d'apercevoir des maisons rougies par la poussière.

Pour M. Romain Marin, le président de l'unité 5569, qui représente 1.250 travailleurs miniers à Sept-Iles, ce règlement pourrait connaître des suites si jamais d'autres ouvriers décidaient d'exiger des compensations pour des dommages entre autres causés aux propriétés par cette poussière rouge qui se répand dans la ville depuis quelques années.

# Pollack vente de mai

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



Coupe-vent pour le golf

Un vêtement tout-aller et d'allure sport, en popeline mérosée (polyester/coton). Glissière devant, empiècement au dos. Taille avec ajustement élastique. Tailles 36 à 46. Bleu, beige, jaune, vert et marne.

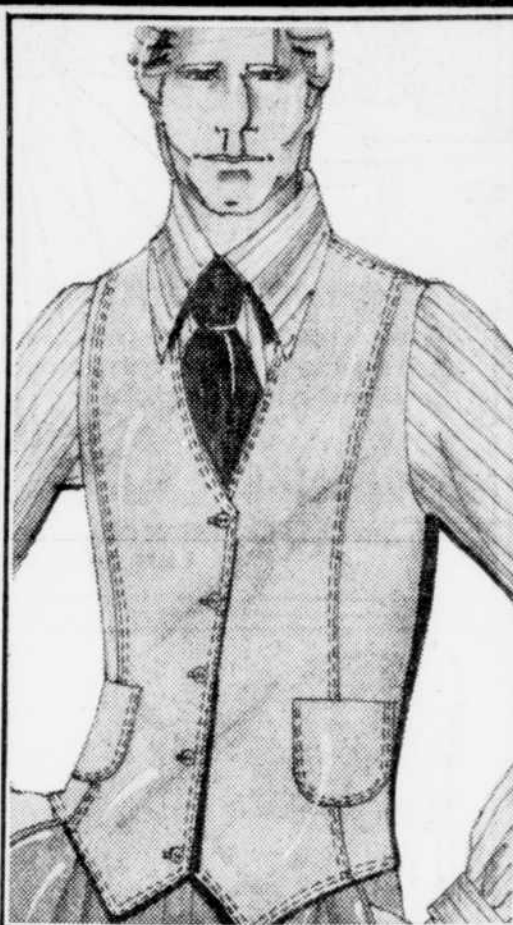
**Spécial 9<sup>99</sup>**



Vestons-chemisiers en cuir souple

Vestons de coupe impeccable et style européen; confection à doubles piqûres "Seiller". 4 poches plaquées, demi-cinture au dos. Tailles 36 à 46. Noir, chocolat ou cognac.

**Spécial 99<sup>99</sup>**



Vestes en véritable cuir

Magnifiques vestes en cuir véritable, avec surpiqûres décoratives. Confection de qualité, choix de teintes modés. Tailles 34 à 44. Orig. 60.00

**Spécial 39<sup>99</sup>**

SPORT POUR HOMMES (Rayon 600) - Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



**Economisez \$20<sup>00</sup>**

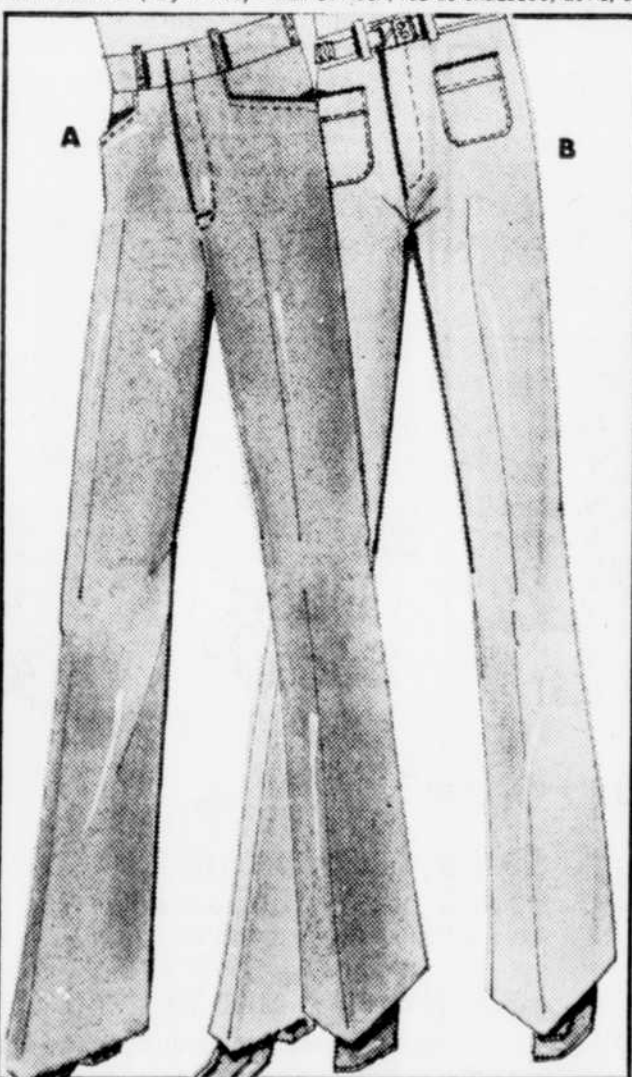
Rabais de \$20.00 sur tous nos chics complets avec veste

Profitez de cette occasion unique pour vous procurer un vêtement de qualité. Ces complets ont été confectionnés par des manufacturiers réputés. Tissus de qualité: 100% laine, serge, flanelle, laine peignée, gabardine, etc. Unis, rayés ou à motifs. Beige, brun, rouille, vert ou bleu.

Orig. 175.00 à 250.00.

**Economisez \$20<sup>00</sup>**

CONFECTION POUR HOMMES (Rayon 610)  
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



A. Pantalons de toilette

Pantalons de coupe continentale ou régulière, 100% polyester lavable. Confection renommée "Rothstein". Tailles 28 à 44. Noir, marine, brun, gris, vert, bleu français, beige et taupe.

Orig. 25.00

**Spécial 19<sup>99</sup>**

B. Pantalons "NO PARKING"

Pour Messieurs. Pantalons en polyester/rayonne lavable. Choix de 2 styles: ceinturé ou avec pinces devant. Tailles 26 à 36 pour hommes et jeunes hommes. En 8 nouvelles teintes.

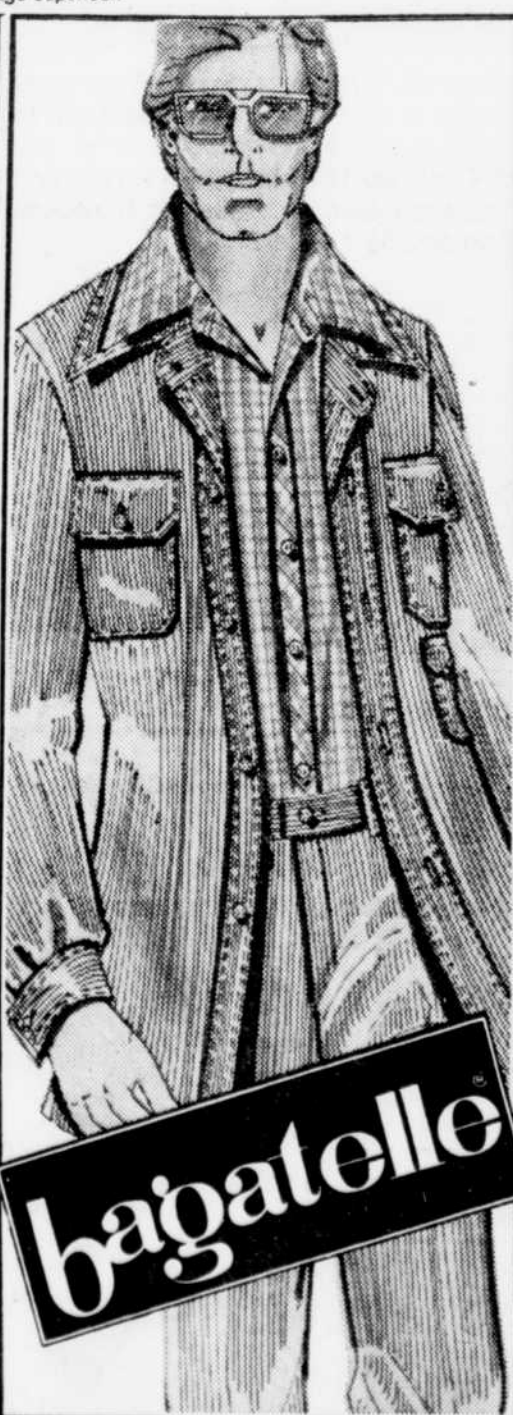
Orig. 23.00 et 24.00

**Spécial 15<sup>99</sup>**

Pour Garçons. Aussi disponible en tailles 8 à 16. Noir, marine, beige, vert foncé, vert pâle, bleu pâle.

**Spécial 15<sup>99</sup>**

PANTALONS POUR HOMMES (Rayon 611)  
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.  
GARÇONS (Rayon 660)  
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



**bagatelle**

Ensemble deux-pièces pour l'été

Veston de coupe chemisier et pantalon, de marque "Bagatelle". En fin côtelé polyester et/coton. Chemisier droit à poches multiples, fendu sur le côté. Pantalon 2 poches, taille passe-cinture. Toutes grandeurs. Blanc craie ou beige taupe.

Orig. 75.00

**Spécial 39<sup>99</sup>**

SPORT POUR HOMMES (Rayon 600)  
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



à ne pas manquer

Du 23 au 28 mai, chez Pollack, Mail St-Roch. Exposition de photographies de Claire Beaugrand-Champagne. "La vieillesse, c'est dans la tête des autres." En hommage aux membres des Clubs de l'Age d'Or.

T-shirts et jeans font la paire!

Choix de 3 modèles de t-shirts en ratine lavable. Tailles 8 à 16. Couleurs variées.

**Spécial**

**3<sup>49</sup>**

Jeans 100% coton de marques réputées. En denim bleu. Tailles 7 à 16, 26 à 32.

**Spécial**

**11<sup>69</sup>**

GARÇONS (Rayon 660)

Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.



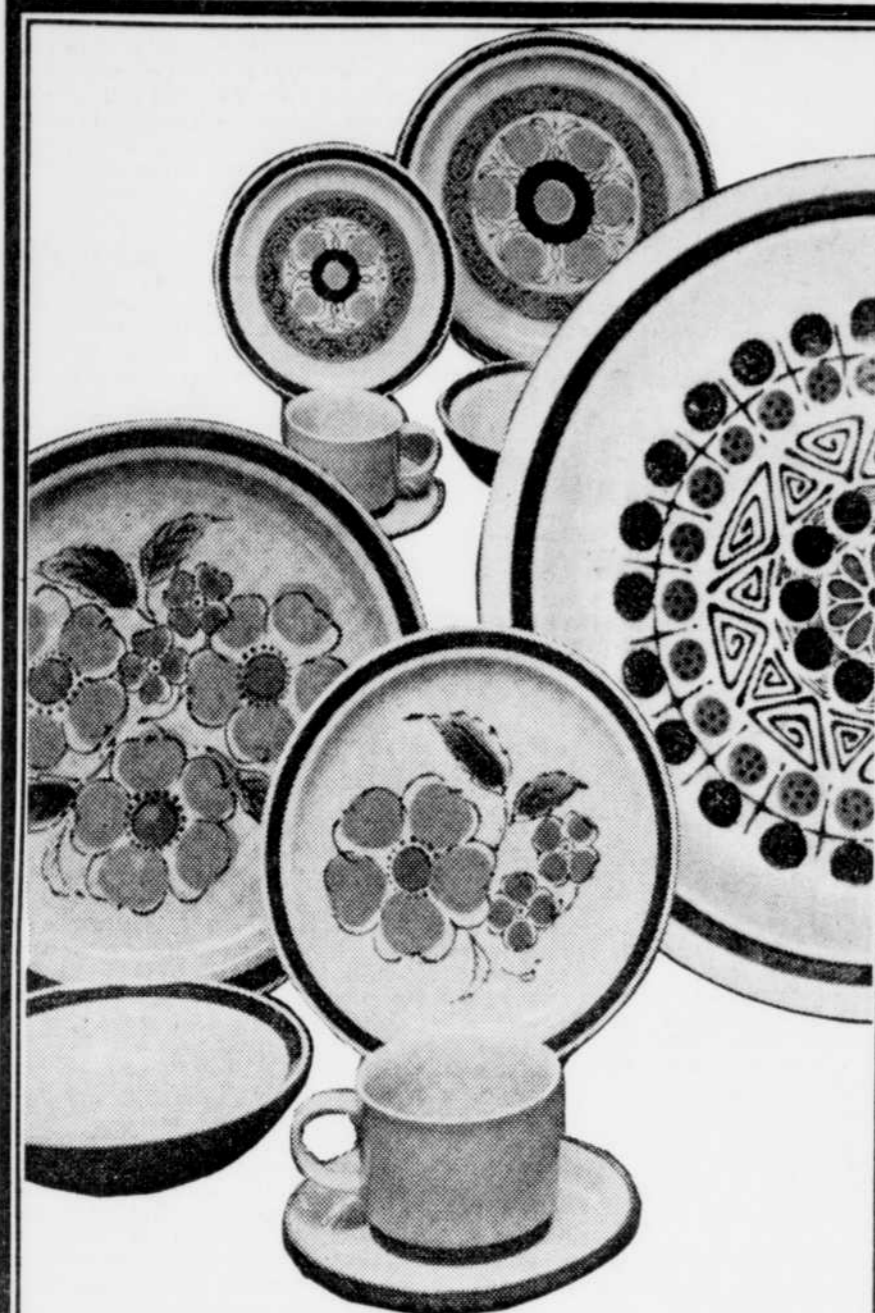
Pour enfants. Populaire espadrille "North Star", appréciée pour son confort et sa durabilité. En cuir blanc découpé de bleu, et suède bleu découpé de jaune. Pointures 11 à 6. Orig. 15.00

**Spécial 9<sup>99</sup>**

CONCOURS: Participez à l'opération "Planche à roulettes", durant notre Vente de Mai. Chaque achat d'une paire de North Star vous donne la chance de gagner une planche à roulettes. Tirage: le 23 mai à 17h00. SOULIERS POUR ENFANTS (Rayon 471) - Mail St-Roch, 2e étage, Lévis, étage supérieur.

# Pollack vente de mai

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



### Services de vaisselle en terre cuite

Services de vaisselle 45 pièces, pour 8 personnes. En terre cuite peinte à la main. Comprendant: 8 assiettes à dîner, 8 assiettes à pain, 8 bols à soupe, 8 tasses et soucoupes, 1 sucrier et 1 pot à lait, 1 assiette à viande, 1 bol à légumes. Choix de 3 motifs.

**Spécial 49<sup>99</sup>**

CADEAUX (Rayon 760) - Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.

### CORONET



### Ensemble Coronet 12 pièces

Batterie de cuisine en acier inoxydable 3 pi 18-8. Comprend: 1 casserole 1 pinte avec couvercle, 1 casserole 2 pintes avec couvercle, 1 bain-marie 2 pintes, 1 rôtisserie 5 pintes et 1 poëlon 10 pouces.

**Spécial 69<sup>99</sup>**

ARTICLES DE CUISINE (Rayon 780) - Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.



### Cafetière-filtre Melitta

Cafetière 8 tasses, rapide et automatique. Interrupteur unique cafetière-réchaud.

**Spécial 29<sup>99</sup>**

APPAREILS ELECTRIQUES (Rayon 784) - Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.

**à ne pas manquer**  
Du 23 au 28 mai, chez Pollack, Mail St-Roch, exposition de photographies de Claire Beaupré-Champagne. La vieillesse, c'est dans la tête des autres. En hommage aux membres des Clubs de l'Age d'Or.



### Service de vaisselle 20 pièces

En verre trempé Vitrosax incassable, couleur ambre. Pour 4 personnes. Comprend: 4 assiettes à dîner, 4 assiettes creuses, 4 assiettes à pain, 4 tasses et 4 soucoupes.

**Spécial 14<sup>99</sup>**

ARTICLES DE CUISINE (Rayon 780) - Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.



### Ensemble 7 pièces en fonte émaillée

Batterie de cuisine comprenant: 1 rôtisserie 3 pintes avec couvercle, 1 casserole 3 pintes avec couvercle, 1 casserole 1 1/2 pinte avec couvercle et 1 poëlon 10 pouces avec manche de bois. Couleur: rouge feu.

**Spécial 39<sup>99</sup>**

ARTICLES DE CUISINE (Rayon 780) - Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.

### Casserole à cuisson lente "Sunbeam"

Contient: 3.7 litres ou 136 onces. Puissance: 150 watts. Couvercle en verre transparent. Préparez votre plat le matin, et la cuisson se fera pendant la journée. Brun, enjolivé de dessins aux couleurs vives. Livre de recettes inclus.

**Spécial 23<sup>99</sup>**

APPAREILS ELECTRIQUES (Rayon 784) - Mail St-Roch, Etage A; Lévis, rez-de-chaussée.



## Le choix de disques par excellence, nous l'avons!

Polydor



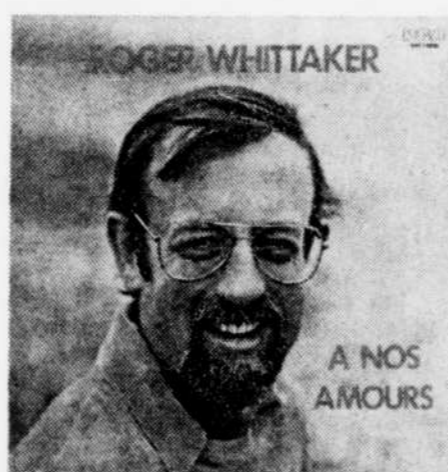
Maneige

Columbia



Joe Dassin

Bientôt à Québec



Roger Whittaker

Capitol (2 disques par album)



Gilbert Bécaud



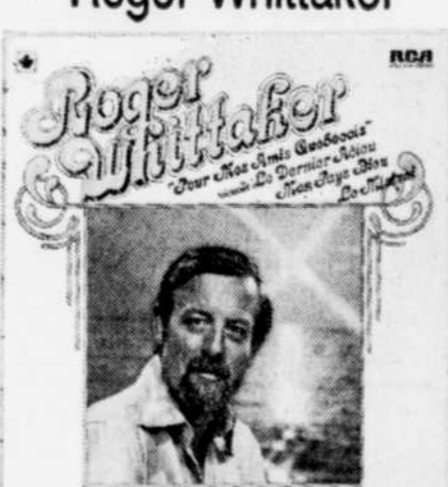
Tino Rossi



Diane Dufresne.



Gérard Lenorman



**Spécial 5<sup>47</sup>**

**5<sup>47</sup>**



Salvatore Adamo



Edith Piaf



Nicole Martin



Jean Lapointe



Angèle Arsenault



Démis Roussos



Fabienne Thibault



Le Rêve du Diable

Tous ces disques sont aussi disponibles en cassettes 8 pistes.

**Spécial 6<sup>59</sup>**

DISQUES (Rayon 800) - Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.